

LES AMITIÉS FORÉZIENNES ET VELLAVES

Revue Littéraire. Artistique et
Economique d'Action régionale.



PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS
A SAINT-ÉTIENNE, RUE DE LA PAIX, 1

Juillet mil neuf cent vingt-quatre

Prix : trois francs.

Série II. — N° 8

LES AMITIÉS FORÉZIENNES ET VELLAVES

Rédaction et Administration :

TÉLÉPHONE :
10-90

SAINT-ÉTIENNE
Rue de la Paix, 1

CHÈQUES POSTAUX
Compte-Courant
99-33 Lyon

COMITÉ D'ADMINISTRATION :

Directeur : **LOUIS RIMAUD**

Secrétaire de la rédaction :
PAUL COUCHOUD

Rédacteur en chef :
JEAN TENANT

ALBERT BOUDON-LASHERMES
GUY CHASTEL, ALBERT DÉCHELETTE, MARIUS DELOMIER,
JEAN-E. DUFOUR, CÉSaire FABRE, ANDRÉ PORTE, AIMÉ REBAUD,
PIERRE VARILLON.

ABONNEMENT ANNUEL : France, 30 francs ; Étranger, 45 francs.
Le numéro, 3 francs.

Un numéro spécimen est adressé sur demande accompagnée de l'envoi de 2 fr. 50 en timbres poste.

SOMMAIRE :

Charles-Boy : Le vieux Saint-Etienne (II).....	505
A. Boudon-Lashermes : Philoxène Boyer (I)	518
Jean Maillon : Les Chapelon (fin)	529
Ulysse Rouchon : De Ronsard à Yves d'Alègre.....	538
Édouard Perrin : Le roman d'une nouvelle convertie (fin). ..	541

LES CHRONIQUES

Par : André Granger, Louis Rimaud, André Létang, Joseph Cholat,
Jacques Prénat, A. Boudon-Lashermes, Georges Deherme,
Jean Tenant, Guy Chastel, François Chantebise.

SALON de COIFFURE
POUR DAMES

* * *

M^{lle} MISSOUX

45, rue de la Bourse, 45

--- SAINT-ETIENNE ---

Spécialiste pour les soins des cheveux
Applications de teintures modernes
Sécurité absolue, Ondulations, Postiches

* * *

PARFUMERIE DE MARQUE

PHOTO-PALETTE

M. ROYET

3, Rue Georges-Teissier, 3

(Ex-rue de la Loire)

FOURNITURES COMPLÈTES
pour

PHOTOGRAPHIE

PATHÉ-BABY

BEAUX-ARTS

ARTS DÉCORATIFS

« ART ET PHOTO »

REVUE RÉGIONALE ILLUSTRÉE
paraissant le 1^{er} de chaque mois

Le Numéro 0,25. Abonnement l'an : 2,50

Fourrures E. MARTHELOT

L. MOULIN & PETIT, Succrs

6 et 8, rue Rouget-de-Lisle,
et rue Francis-Garnier, 4

SAINT-ETIENNE
R. C. 3501.

DERNIÈRES CRÉATIONS

LE PLUS GRAND CHOIX

LES MEILLEURS PRIX

Seule Maison de la Place spécialisée dans la fabrication et la vente
de la **FOURRURE**

LES SUCCESSEURS DE

G. THIÉRY & C^{ie}

Société Anonyme

VÊTEMENTS

POUR HOMMES ET ENFANTS

2 & 4. Place du Peuple. SAINT-ETIENNE 20. Rue du Général-Foy.

L'importance de nos Assortiments dans tous les Articles nous permet d'assurer à nos Clients :

LE PLUS GRAND CHOIX LES MEILLEURS PRIX



GRENIER

Opticien diplômé

12, Rue Gambetta

LA MAISON QUI S'IMPOSE

en

Optique Médicale

Fournisseur des Hôpitaux
et Sociétés de Secours Mutuels

(Cabinet spécial pour l'examen gratuit de la vue)

R. C. Saint-Etienne 2100.

LE VIEUX SAINT-ETIENNE

L'ENCLOS DE LA VISITATION

Ayant établi au milieu d'eux un monastère de religieuses dominicaines, à la règle et à la clôture fort rigoureuses, « nos prédécesseurs » entendirent parler d'un nouvel institut de femmes dont la vie était un peu moins hermétiquement fermée à la leur. Et une dame de Saint-Etienne se chargea, non sans des difficultés diverses, de pourvoir à leur établissement dans cette ville. Les nouvelles religieuses avaient pour fondateur le très doux François de Sales, évêque de Genève. Et l'évêque avait pour collaboratrice dans sa fondation, Jeanne Françoise de Frémiot, fille d'un président au parlement de Dijon, veuve de Bussy Rabutin, baron de Chantal, et future grand'mère de l'aimable marquise de Sévigné.

Le premier monastère de cette congrégation fut érigé, en 1610, à Annecy, sous le vocable de la Visitation de Sainte-Marie. Celui de Saint-Etienne « se classe le treizième parmi les quarante-cinq créés au xvii^e siècle », et l'année 1922 s'est trouvée marquer le 300^e anniversaire de cette création. Dans le but de la commémorer, a paru sous la plume très érudite du comte R. Palluat de Besset, une étude très complète de la vie intérieure pratiquée dans cette pieuse maison.

Des annalistes ou des biographes, d'ordinaire dignes de foi, indiquent souvent — et l'on s'en étonne — des dates différentes à l'origine d'un établissement civil ou religieux. En général, ces établissements — et on l'oublie trop vite, — n'ont pas surgi par le seul fait d'une décision écrite suivie d'une réalisation immédiate. Ils sont parvenus à prendre forme au cours d'opérations successives dont notre visitation fournit l'exemple.

Au début de 1620, l'archevêque de Lyon, Denis de Marquemont, reçoit Catherine Molin, veuve de Jean Réal, accompagnée de sa plus jeune fille, Madeleine, et d'une veuve, son amie, Antoinette Coppier. Leur requête aux fins de la fondation à Saint-Etienne d'un monastère de Visitandines est accueillie par lui le 23 avril. L'assemblée des habitants donne son approbation le 17 mai. Un pré de 13 métérées est acheté au prix de 1500 livres le 15 septembre (1). La cérémonie symbolique de la plantation de la croix, qui marque la prise officielle de possession et fait de ce terrain un lieu sacré, a lieu sous la présidence de l'archevêque en personne le 6 octobre. La première pierre est posée le 21 avril 1621. Les cinq religieuses fondatrices envoyées par le monastère de Bellecour sont amenées le 30 septembre 1622 et elles « prennent la clôture » le 2 octobre. Un mois après, le 1^{er} novembre, en présence de « la plupart de la ville » elles admettent à la prise d'habit « les sœurs Molin, Réal et Coppier ».

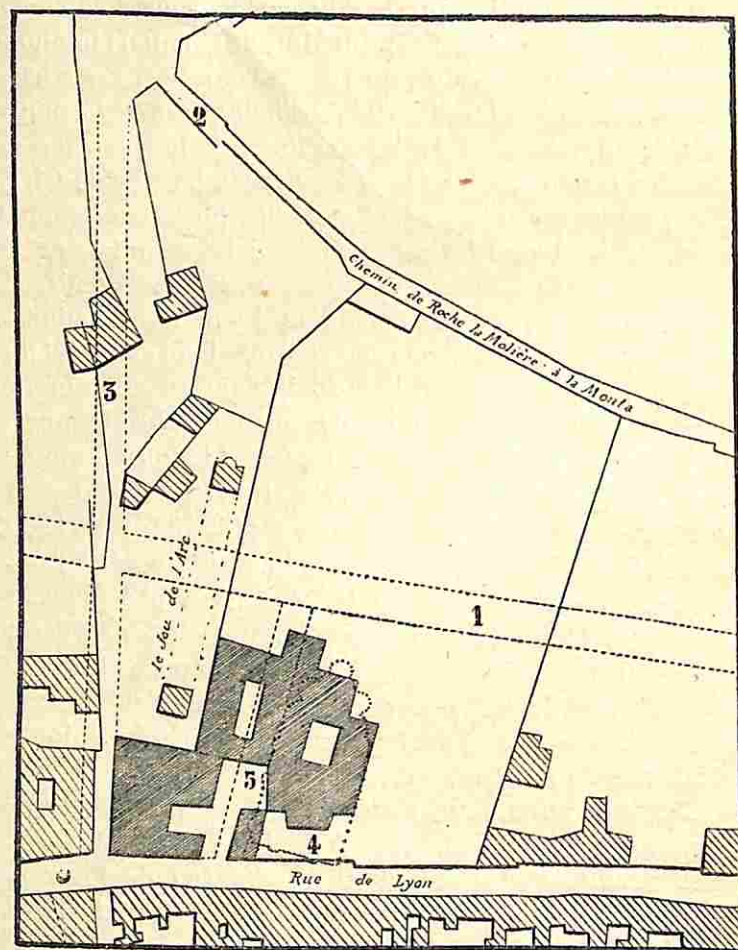
Les anciennes chroniques donnent au couvent de la Visitation la date de 1620. Elle est acceptable. Tout aussi acceptable serait celle de 1622, où les portes s'ou-

(1) A ce prix vinrent s'ajouter 500 livres moyennant lesquelles Louis de St-Priest « désirant favoriser le dessein de ladite Molin » renonçait à ses droits seigneuriaux sur ce pré acquis de Sibylle Paulat. La cession des droits est donc égale à un tiers du prix d'achat payé au propriétaire du terrain.

vrèrent et se refermèrent immédiatement sur les premières religieuses qui « prennent la clôture ».

Catherine Molin, on le voit, avait poussé la construction avec une rapidité dont Mme de Chantal témoigne sa surprise en une lettre de 1622. Toutefois, cette hâte aurait-elle nui à la salubrité de l'habitation? On pourrait le supposer. Mais les bâtiments, la chapelle et l'enclos furent améliorés par la suite au point d'en faire, d'après un chroniqueur « la mieux placée et la plus vaste de la ville ». De cet enclos voici les limites et la disposition d'après le plan du XVIII^e siècle. Il était en bordure, d'un côté, sur la rue de Lyon dont l'alignement des maisons neuves n'a pas modifié l'essentiel du tracé. D'un autre côté, il bordait l'ancien chemin de Roche-la-Molière à la Monta, devenu la rue des Chappes. (Un calembourg — hélas! — adopté par le conseil municipal, dans sa séance du 1^{er} mars 1907, en a fait « la rue des frères Chappe »). Notre présente rue de la République passe au milieu de la clôture la partageant en deux parties presque égales. La partie qui longeait la rue des Chappes contenait les jardins et les vergers; celle qui touchait à la rue de Lyon contenait les bâtiments. L'un des plus importants formait l'angle de la rue de Lyon et de l'ancienne rue de la Croix, aujourd'hui rue du Jeu de l'Arc.

C'est à la suite, sur la rue de la Croix, de cette importante construction, que s'étendait le champ de tir, avec pavillons, des « Chevaliers du Jeu de l'Arc ». Aussi le mur de clôture de la Visitation se trouvait-il en sensible retrait à partir de ce bâtiment d'angle, et passait-il derrière l'installation des chevaliers. Sa ligne très droite — sauf un pan coupé à l'extrémité — allait rejoindre la bordure de l'enclos sur le chemin de Roche-la-Molière à la Monta. Si par la pensée, on la continuait aujourd'hui au-delà de la rue des Chappes, le point d'arrivée se trouverait entre l'école communale de



LÉGENDE

1 : Rue de la République — 2 : Rue des Frères Chappe — 3 : Rue du Jeu de l'Arc — 4 : Eglise Sainte-Marie — 5 : Rue Sainte-Marie.

filles et la grande école supérieure qui lui est mitoyenne. Quant au quatrième côté de la clôture, à l'autre bout, son mur traçait du chemin de Roche une ligne presque perpendiculaire jusqu'à la rue de Lyon. Sur notre rue des Chappes son point de départ peut être indiqué entre l'ancien passage Chapas — aujourd'hui rue Noël Mazet — et la petite rue de la Providence.

De 1622 à 1792, c'est là que vécurent 223 religieuses, pour la plupart enfants de la ville ou de la région. Lorsqu'en 1791, les officiers municipaux s'y présentèrent, ils y trouvèrent vingt-cinq professes et six converses qui déclarèrent individuellement vouloir continuer la vie commune. La dispersion se fit à la fin de 1792, et le second monastère, celui de Bel-Air, date de 1835.

Des chapelles de sainte Catherine et de sainte Ursule il ne subsiste plus rien. Parler de la même manière à propos de la chapelle de la Visitation serait user d'un parler vraiment quelque peu bref. En fait, elle n'a jamais totalement disparu. Comme la chapelle des Minimes — à Saint-Louis — elle a réussi à se survivre; moins que celle-ci, au point de vue extérieur, mais mieux que celle-ci, peut-être, puisqu'elle se survit sous son nom de Sainte Marie. L'enclos monastique, tel que nous venons de le situer, se trouve coupé, dans un sens, à travers ses jardins, par la rue de la République, et il se trouve coupé, dans un autre, à travers les bâtiments, par la rue Sainte Marie. L'église actuelle tient tout le côté gauche de cette rue, et la chapelle des Visitandines couvrait, avec d'autres constructions, le terrain occupé par l'église paroissiale et ses dépendances.

Ce terrain faisait partie d'un lot acquis par Louis Thiollière, marchand de charbons à Saint-Jean-de-Bonnefonds, et lui servait, sinon à l'intérieur même, du moins dans ses dépendances, de dépôt pour ses charbons de forges, à Saint-Étienne. Lorsque vers 1804 il fut question d'établir à cet endroit le siège d'une suc-

cursale paroissiale, il réclama une indemnité pour trouble dans son commerce. Un rapport d'experts, parmi lesquels Dalgabio, daté du 24 mai 1805, lui alloua 3.000 francs. Peu après, il céda à la ville ce qu'elle demandait moyennant un prix de vente de 3.600 fr., plus les 3.000 francs d'indemnité pour perte commerciale résultant de la cession. Enfin, un décret signé « au quartier impérial devant Varsovie, le 6 janvier 1807 » homologua les décisions administratives et autres relatives à cette opération. Chose curieuse, on voit figurer à ces arrangements quelques anciennes Ursulines de Saint-Étienne qui sont propriétaires auprès de la chapelle, où elles ont une tribune. A cette tribune elles accèdent par un escalier qui leur est personnel!...

Et, depuis ces temps lointains, de réparations en modifications et en augmentations, s'est érigée l'église Sainte-Marie bénite en 1823, restaurée de 1855 à 1860, et dont le portail date de 1873. La ville contribua pour 12.800 francs à la construction de ce portail central et du portail latéral dans la rue Sainte-Marie. Un angle du cloître se retrouve à l'intérieur des bâtiments autour de l'édifice.

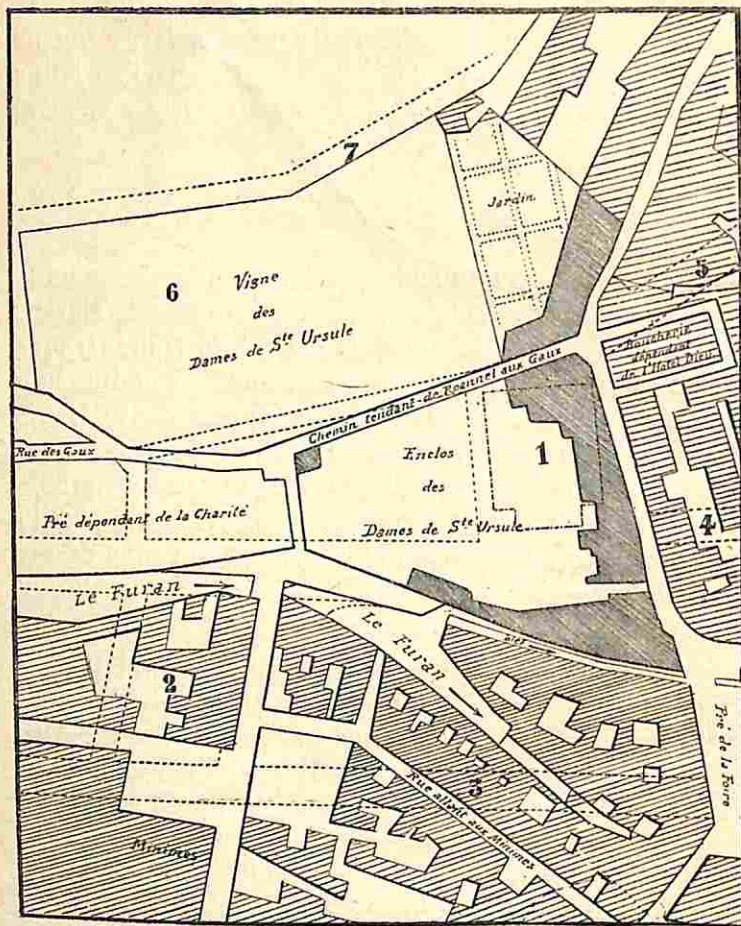
En construisant l'église nouvelle les architectes ont eu l'heureuse pensée de conserver le sanctuaire de l'ancienne et de lui réserver une place de choix. C'est lui qui constitue la grande chapelle de la Vierge, dans la nef à droite en entrant. La tradition à cet égard est persistante, et d'ailleurs indiscutée. On peut, à l'appui, faire une constatation. Suivant l'usage des églises de France, depuis une très lointaine antiquité, surtout dans les ordres religieux, la chapelle des Visitandines était orientée au levant. Le prêtre à l'autel, se trouvait regarder vers Jérusalem c'est-à-dire vers le Calvaire et le Saint Sépulcre. Les églises d'autrefois qui nous restent, la Grand, Notre Dame, les Minimes, Valbenoite, sont dans la tradition. Il n'y a guère que celle de la Charité qui s'en éloigne.

De nos jours, les constructeurs n'ont pas partout la liberté de l'installation, et à Sainte-Marie — comme ailleurs — ils furent commandés par la forme et la disposition de l'emplacement. L'église moderne tourne son visage vers le nord, mais au milieu d'elle, l'ancienne chapelle monastique continue à tourner le sien vers l'Orient.

LES URSULES

La fondatrice d'une congrégation de femmes sous le vocable de sainte Ursule fut sainte Angèle de Mérici, originaire des bords du lac de Garde en Italie (1474-1540). Dans l'histoire de l'introduction et de la diffusion en France de cette congrégation, une place considérable est donnée à Mme de Bermond, née vers 1572, à Avignon. Et, dans la pieuse biographie de cette vénérable dame, une place non moins grande, est tenue par la ville de Saint-Bonnet-le-Château où elle fit une de ses fondations — qu'elle appelait son paradis — et où elle mourut, à 56 ans, le 19 février 1628.

C'est en octobre 1635, d'après un document aux archives de la Loire, que grâce à la libéralité d'un très riche marchand du nom de Jean Métare, des dames de Sainte-Ursule purent venir de Saint-Chamond à Saint-Étienne pour s'y appliquer à l'instruction gratuite des filles pauvres. Appelées, dans les pièces officielles, « religieuses de Sainte-Ursule » et, couramment, « les Ursulines », elles furent baptisées familièrement par nos ancêtres « les Ursules ». Cette appellation leur est restée. L'année suivante, 1636, elles prirent possession de l'enclos d'où se retiraient les dames de Sainte-Catherine, enclos payé pour elles des deniers de Jean Métare, à charge d'être inhumé, lui et les siens, dans leur chapelle et d'y avoir une messe annuelle le jour anniversaire de sa mort.



LÉGENDE

- 1 : Emplacement du Théâtre — 2 : Place Gambetta — 3 : Rue Gambetta
 — 4 : Rue de la Bourse — 5 : Rue du Théâtre — 6 : Jardins de l'École de Dessin — 7 : Rue Sainte-Barbe.

L'ensemble des bâtiments et de l'enclos avait sensiblement la forme d'une équerre dont la pointe aurait été coupée. L'angle droit se trouvait placé vers le vide existant à la rencontre de nos rues du Théâtre et Saint-Marc. Celle-ci constituait jadis la portion haute d'une importante voie de communication — nullement droite! — appelée « chemin de Roannel aux Gaulx » (1). L'angle, au couchant, était formé par la partie basse de ce chemin des Gaulx, sur lequel, à peu près, est établi le trottoir au bas de l'École de dessin, et, au nord, par une rue, ayant la direction approximative du levant au couchant, appelée à la fois « rue des Ursules » et « chemin de la porte du Furan ». Cette rue allait du chemin des Gaulx au bief du Furan environ sous la première maison du cours Victor-Hugo. Le grand côté de l'équerre suivait ce bief jusqu'à l'endroit où il se détache de la mère rivière, pour venir passer devant la tour de la place du Peuple, tandis que la rivière s'infléchit brusquement dans la direction du Grand-Moulin. De ce point, la clôture continuait à suivre, en ligne droite, le Furan jusqu'au coin de notre place Gambetta. C'est là — s'il est permis de persister à parler d'équerre à propos d'une figure qui finit par avoir quatre côtés — que la pointe était coupée. Un mur, longeant un petit sentier sans nom, allait du bord du Furan au bord du chemin des Gaulx, ces deux bords étant assez rapprochés à cet endroit. Mur et sentier séparaient la clôture des Ursules d'un pré appartenant à la Charité et dans lequel aujourd'hui sont construites les halles.

C'est sur la vieille rue des Ursules, d'un bout à l'autre, du pied de la rue Saint-Marc jusqu'au delà du cours Victor-Hugo, que s'alignaient les constructions du couvent. En haut, le théâtre actuel pour une moitié, en bas,

(1) Nous conserverons ce nom de « chemin des Gaulx » à sa partie basse qui nous intéresse plus particulièrement.

la première maison du cours, sont édifiés à la place des anciens bâtiments — lesquels se continuaient d'ailleurs, en coude, sur une partie du bief et de la rivière. — La ligne des maisons, de l'autre côté de la rue des Ursules, était sensiblement la même que la ligne des maisons actuelles, face au théâtre, allant jusqu'à l'angle de la place du Peuple. Elle était donc plus courte que celle du couvent. Les religieuses avaient ainsi une vue sur la Grand'Place, l'entrée de la ville, le grand pont du bief, la haute croix et la fontaine. Par contre, rien de moins favorisée que l'autre extrémité où elles avaient pour vis-à-vis immédiat la boucherie, une boucherie qui desservait toute la ville. Et c'était bien le plus désagréable voisinage, pour la vue comme pour l'odorat. Les principes élémentaires de l'hygiène y étaient presque insoupçonnés.

A cette époque — et même avant l'apparition de cette très gênante voisine — les dame de Sainte-Ursule, très aimées des Stéphanoises, avaient pu commencer à acquérir des terrains bordant leur enclos, mais de l'autre côté du chemin des Gaulx. Comme il n'était pas possible de le supprimer, elles obtinrent, le 12 mai 1674, du Seigneur de Saint-Priest et de Saint-Etienne, l'autorisation de pratiquer un passage au-dessus ou au-dessous de ce chemin. En langage du temps, ce genre de concession s'appelait un *abénévis*. Le seigneur d'alors se nommait Gilbert de Chalus, un triste sire condamné à mort en 1667. C'était, il est vrai, par contumace, et le condamné vivait depuis sept ans au milieu des arguties de la procédure et continua jusqu'à sa mort naturelle, encore pendant huit ans. Il nous paraît tout de même singulier que, dans cette situation, le « haut et puissant seigneur de Saint-Priest » se soit « personnellement constitué », accompagné de son châtelain, par devant notaire, « au lieu appelé chez Boulliou » et y ait accordé l'autorisation demandée. L'expédition mentionne qu'il a signé à l'acte.

Cet abénévis, cependant, n'eut pas de suite avant 1737. date à laquelle nos chroniques ont noté que les dames de Sainte-Ursule « élargissent leur clôture monastique, ce qui les accommode parfaitement ». En effet, le 13 octobre 1737, sur une nouvelle demande, la veuve et usufruitière d'Abraham Peirenc de Moras — un étranger, enrichi dans les trafics de la Compagnie des Indes, qui avait acheté la seigneurie de Saint-Etienne — abénévisa la construction du passage sur ou sous le chemin des Gaulx. Avec une rapidité extraordinaire en ce temps-là, le bureau, à Lyon, des Trésoriers de France « grands voyers dans le domaine de Sa Majesté », saisi de l'affaire en novembre, donna, après enquête et avis de qui de droit, son approbation motivée le 11 décembre suivant. Il y mettait pour condition que le chemin resterait toujours praticable et que les travaux se feraient la nuit.

La requête à eux adressée avait quelque chose de piquant. Ces dames indiquent qu'elles « travaillent gratuitement à l'instruction des enfants de leur sexe dans leur école et à l'éducation des filles pensionnaires de leur couvent ». Elles arguent de la mauvaise exhalaison de la boucherie et de l'humidité provenant du Furan. D'où nécessité de procurer de l'air excellent à ces enfants et pour cela d'étendre leur clôture : « ce qu'elles n'ont pu exécuter jusqu'à présent à cause de la misère des temps et de la modicité de leurs ressources qui ne leur permettait pas la dépense de grandes murailles ». Et, ajoutent-elles, « dans les réparations qu'elles se proposent de faire la ville de Saint-Etienne trouvera l'utile et l'agréable : l'utile « c'est en ce que le chemin des Gaulx sera toujours tenu par leurs soins en état praticable. Quant à l'agréable, il y sera en ce que le nouvel enclos formera un bel aspect et donnera un grand agrément en ornant la colline qui domine la ville ». Les terrains, en effet, qu'il s'agissait de clore et de rattacher à la « clôture monastique »

par le passage sollicité, n'étaient rien moins que les actuels jardins de l'Ecole de dessin. Les constructions et le jardin proprement dit se trouvaient en bordure de notre rue Saint-Marc. A leur suite, à gauche, sur la pente de la colline, s'étendait une vigne qui allait jusqu'au droit de l'emplacement de nos halles...

Le 20 décembre 1790 et jours suivants, les magistrats se présentèrent aux religieuses qu'ils trouvèrent au nombre de 28 et ils procédèrent aux inventaires. Puis, un peu plus tard, ce fut la vente des biens nationaux. Chaque acquéreur construisit à son gré sur les bords du Furan et sur ceux du chemin des Gaulx.

Par décret du 15 juin 1807, donné « au camp impérial devant Friedland », Napoléon concéda « les bâtiments de l'ancien couvent des Ursules » au sieur Jovin, entrepreneur de la manufacture impériale d'armes de guerre, moyennant une fourniture de fusils qui furent livrés en temps voulu.

Les travaux de mise du quartier dans l'état que nous connaissons commencèrent vers 1840 et finirent vers 1880, si l'on peut parler ainsi, puisque *les embellissements* ont continué.

..

Très respectées par les populations, mais fort lointaines en raison de leur claustration et de l'esprit même de leur ordre, les dames de Sainte-Catherine n'eurent qu'une faible participation à la vie de la cité. *De ce point de vue*, elles n'ont pas d'histoire. A moins d'envelopper de ce terme ces infiniment petits inhérents à tous les genres d'existence, autant les collectives que les individuelles. Par exemple, une aventure plutôt drôle entre des sœurs tourières et les agents du fisc, ou, encore, une discussion entre les pères dominicains, leurs directeurs, et le clergé de Notre-Dame, au sujet d'une con-

frérie qui récitait le chapelet. On doit cependant à ces dames une artistique décoration de leurs chapelles à laquelle contribua Claude Désiré, avec son remarquable talent. Bien que claustrées, elles aussi, les Visitandines n'étaient pas sans avoir le contact avec les dames de la ville parce qu'elles se recrutaient, pour la plupart, dans les meilleures maisons de la cité ou de sa région. Pourtant, ce sont « les Ursules » qui, par leur rôle d'institutrices des jeunes filles point fortunées, et aussi par leur classe d'élèves dont les parents pouvaient payer une pension, eurent le contact quotidien à la fois avec les mères de famille du peuple et avec celles de la bourgeoisie.

Mais, en fait d'une certaine participation à la vie civile, si l'on voulait en trouver trace, évidemment, c'est du côté des deux groupes religieux d'hommes qu'il faudrait se tourner : les Capucins et les Minimes.

CHARLES BOY.

PHILOXÈNE BOYER

« Le nom de Philoxène Boyer, écrit Marie-Charlotte Croze dans la *Nouvelle Revue*, n'est connu actuellement que d'un petit nombre de lettrés. Cependant, cet esprit curieux, érudit, original et sincère, méritait mieux que l'oubli. L'amitié que lui portaient des hommes tels que Beaudelaire, Théophile Gautier, Théodore de Banville, suffirait à nous intéresser à lui; sa vie de poète amoureux de son art, désintéressé et bohème, plaira aux cœurs sensibles ».

La destinée de cet inlassable courtisan des Muses présente d'ailleurs toutes les phases d'un roman de grande envergure. Rien n'y manque, pas même le dénouement tragique, enlevant brusquement à toutes ses chimères, à tous ses rêves, celui que Monselet a si justement appelé « l'ardent et malheureux Philoxène, consumé en si peu d'années par le travail de la pensée, feu terrible dont il n'avait point su ni voulu faire la part ».

*
**

Issu d'une famille originaire des confins du Velay, du Forez et de l'Auvergne, fils d'un père né au Mont-Dore, Philoxène vint au monde à Cahors, grandit à Poitiers, à Paris, à Grenoble. Sa vie fut celle d'un déraciné, sans clocher, sans maison de famille. Elle fut celle d'un errant, et le caractère fantasque et vagabond de

ce bohème de génie se ressentit toujours de l'absence totale de ce lien bienfaisant qui rive l'homme à la terre ancestrale, et fixe ses idées, ses amours, ses désirs, sur le sol du terroir où dorment ses aïeux.

Avec l'esprit et le cœur qu'il avait, Philoxène sentait parfaitement ce vide autour de lui :

« A Grenoble, écrivait-il en 1849 à Arsène Houssaye, je ne suis pas dans mon pays. Mon père, qui y est inspecteur d'Académie, m'a toujours mené de ville en ville, suivant le caprice des bureaux de la rue de Grenelle. Je suis né à Cahors par accident; j'ai été enfant à Tours, à Poitiers, à Nantes, tout au long de la belle Loire souriante; de sept ans à seize, j'ai vécu à Paris, où est mon âme quoique j'y aie fait mes études. Depuis seize ans je suis ici, et je voudrais fort n'y plus être à vingt-et-un. »

« Ainsi, pas de patrie, pas d'Ithaque! Vous l'aviez à Bruyère, Monsieur, et vous ne savez pas comme c'est dur de ne pas voir monter devant soi la petite fumée du toit natal! ».

L'impression d'isolement qu'il ressentait ainsi s'était encore accrue à la suite des deuils qui étaient venus le frapper.

« Quant à ma famille, écrit-il, j'ai mon père et Dieu, et plus rien!... J'avais une mère; elle est morte. J'avais une sœur; elle est morte. Les chères têtes ont été mises sous deux tombeaux, et cela m'a laissé pour la vie cette compagnie mélancolique du regret!... Maintenant, mon père s'est remarié: j'ai un petit frère, qui rit et qui chante, qui est beau et qui sera bon..... Mais, hélas! elles répandent une âcre odeur, les mauves et les asphodèles du cimetière! ».

Pour bien comprendre Philoxène, il faut saisir cet état d'âme d'un homme perdu dans le monde, sans foyer maternel, n'ayant auprès de lui qu'un père éperdument épris de grec et de latin, et se livrant à corps perdu, à

l'insu de ce père, à toutes les rêveries, à toutes les lectures, à toutes les fantaisies désordonnées du romantisme le plus fou.

Avec une telle mentalité, le fils du grave et docte traducteur des *Fables de Babrius* ne pouvait que perdre sa jeunesse, son génie, sa fortune et sa vie, dans tous les errements à la mode du jour.

Il le fit du moins brillamment, avec un luxe et une prodigalité dignes de Lamartine; et, pendant quelques mois, tout ce que Paris comptait de poètes, de littérateurs et d'artistes fut fastueusement reçu par le jeune Mécène, qui jeta l'or à pleines mains tant qu'il en eut dans l'escarcelle.

Son père s'indigna, mais il était trop tard. Le petit-fils des paisibles chirurgiens du Mont-Dore était devenu l'une des personnalités les plus en vue du monde littéraire parisien. Il ne songeait plus qu'à la gloire, et lui sacrifiait tout ce qu'il avait en son pouvoir. Sa mère, Françoise Moutet, lui avait, en mourant, laissé une petite fortune. Son père, Austremoine-Léger Boyer, venait de se remarier à Bathilde de Bouillane, fille d'un conseiller à la Cour de Grenoble. Il se trouvait, du fait de ce second mariage, un peu gêné pour mettre le holà au désastre financier qui menaçait son fils.

C'était pourtant un homme terrible que cet Austremoine Boyer. Fils de Maître Pierre Boyer, officier de santé au Mont-Dore, et de dame Marie Fournet, il était né le 19 frimaire an VIII dans la petite ville d'eau auvergnate, où ses ancêtres étaient établis depuis plusieurs générations.

Philoxène exagère peut-être quelque peu, lorsqu'il écrit à Arsène Houssaye que ses aïeux y ont vécu quatre siècles, mais, n'ayant pas eu le loisir de s'occuper de généalogie, il est excusable sur ce point :

« Hier, dit-il dans sa lettre, je relisais les pages exquisés que vous avez quelque part écrites sur le Mont-Dore.

NEUVES AUTOMOBILES OCCASIONS
RÉPARATIONS — FOURNITURES DE TOUS ACCESSOIRES
SPORTING-GARAGE TÉLÉPHONE : 12-70
R. C. St-Etienne 15725
AGENCES EXCLUSIVES & RÉGIONALES DES AUTOMOBILES
" UNIC & DELAHAYE " — VOITURETTES & CYCLECAR " SÉNÉCHAL "

S. LAGIER & C^{IE}
SAINT-ETIENNE

MAGASIN D'EXPOSITION ; 36, RUE MICHELET
BUREAUX, ATELIERS & GARAGE : 6, RUE DE LA CHARITÉ
OUVERT NUIT ET JOUR

INSTITUT MÉDICAL DES AGENTS PHYSIQUES
J. POURTIER DIRECTEUR, PROFESSEUR DIPLOMÉ

13, rue de la Loire, SAINT-ETIENNE — Téléphone : 15-25

GYMNASTIQUE RESPIRATOIRE, SUÉDOISE, MÉDICALE ET ORTHOPÉDIQUE

TRAITEMENT DES DÉVIATIONS DE LA TAILLE

DOUCHES MÉDICALES, HYGIÉNIQUES ET D'AIR CHAUD — CURES D'AMAIGRISSEMENT

☛ MASSAGE MANUEL ET VIBRATOIRE ÉLECTRIQUE — MASSAGES SOUS L'EAU ☛
BAINS GÉNÉRAUX ET LOCAUX DE LUMIÈRE BLANCHE ET COLOREE

MÉCANOTHÉRAPIE

Salles pour Dames et Enfants — Personnel féminin attaché à l'Établissement. (Chauffage central).
M. POURTIER, se tenant en relations constantes avec le médecin-traitant, exécutera scrupuleusement les ordonnances de MM. les Docteurs. Il établira avec eux les formules les plus efficaces pour les traitements par les agents physiques combinés.

C'est à la

CHEMISERIE

" MILLÉ "

RIVARON, Succr
9, rue Général-Foy, SAINT-ETIENNE

Que vous trouverez

LE PLUS BEAU CHOIX DE
CRAVATES ET CHEMISES

Bonneterie - Ganterie

Les Dernières
Nouveautés

Seul dépositaire du linge EVER CLEAN

AU MOBILIER

SOULAVIE Fils

A. SCÉTI NEVEU, SUCCESEUR

17, rue Gambetta — SAINT-ETIENNE

R. C. St-Etienne 12.746

GRAND CHOIX DE :
PETITS MEUBLES FANTAISIE
LUSTRES

ET LAMPES ÉLECTRIQUES
OBJETS D'ART
MOBILIERS COMPLETS
TAPIS, TENTURES
LINOLÉUMS, VITRAUX

EXPOSITION PERMANENTE

Devis sur demande - Réparations

AU MÉNESTREL

PIANOS - ORGUES - MUSIQUE

MAISON

PERACCHIO

5, Rue de la Paix

SAINTE-TIENNE

R. C. St-Etienne 7.039

- ERARD - PLEYEL - GAVEAU -
PIANOLA - PIANO AEOLIAN, etc.
- ACCORDS - RÉPARATIONS -

LIBRAIRIE CHEVALIER DUBOUCHÉ ET FRÈRES, Successeurs

2, Rue du Général-Foy, 2

SAINTE-TIENNE

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS
— — LIVRES CLASSIQUES — —
::: OUVRAGES TECHNIQUES :::

Ouvrages Locaux et Régionaux

ACHAT AU COMPTANT DE :
BIBLIOTHÈQUES & LOTS DE LIVRES

ANCIENS & MODERNES

R. C. St-Etienne 7.047

Et je m'émerveillais du fortuné hasard; car c'est au Mont-Dore qu'est le berceau de ma famille depuis quatre cents ans ou un peu plus ».

De son premier mariage, Austremoine n'avait eu que deux enfants : Philoxène, et une fille morte en bas âge. Du second, il eut deux filles, Marie et Anna, — et un fils, Paul Boyer de Bouillane, avocat réputé, qui défendit le comte de Lur-Saluces devant la Haute-Cour.

Mais les enfants du second lit, élevés par leur mère, ne furent pas, comme Philoxène, nourris de grec et de latin. Leur aîné fut seul soumis à ce régime un peu austère, dont l'application dépassa parfois tout ce qu'on peut imaginer.

« Ce père, nous dit Théodore de Banville dans ses *Souvenirs*, lui avait inculqué sans proportion et sans mesure, sans pitié pour sa jeunesse avide de songer, de penser, de se laisser vivre, une effroyable érudition de bénédictin.

« Non seulement il savait le grec comme de notre temps personne ne le sait plus, mais il connaissait tous les livres, toutes les histoires, toutes les philosophies, tous les travaux critiques, tous les grimoires de tous les temps.

« Il avait tout étudié, tout compulsé, tout appris; il savait tout par cœur, et, dans sa pauvre tête, on avait entassé violemment une bibliothèque pareille à celle que Victor Hugo passe en revue dans son poème *l'Ane* ».

Ce qui ne l'empêchait nullement de rimer de jolies chansons et de tourner de fort délicate manière les sonnets les mieux ciselés, les plus exquises villanelles, comme en témoignent éloquemment les verselets suivants que nous détachons de son œuvre :

LA MARQUISE AURORE

*Près de Marie-Antoinette
Dans le petit Trianon
Fûtes-vous pas bergerette ?*

*Vous a-t-on conté fleurette
Aux bords du nouveau Lignon,
Près de Marie-Antoinette ?*

*Des fleurs sur votre houlette,
Un surnom sur votre nom,
Fûtes-vous pas bergerette ?*

*Etiez-vous noble soubrette
Comme Iris avec Junon,
Près de Marie-Antoinette ?*

*Pour déniaiser Ninette,
Pour idylliser Ninon,
Fûtes-vous pas bergerette ?*

*Au pauvre comme au poète
Avez-vous jamais dit : Non,
Près de Marie-Antoinette ?*

*O marquise, sans aigrette,
Sans diamants, sans linon,
Fûtes-vous pas bergerette ?*

*Ah ! votre simple cornette,
Aurait converti Zénon !
— Près de Marie-Antoinette
Fûtes-vous pas bergerette ? ...*

La connaissance, aussi vaste que solide, qu'il avait des auteurs grecs et latins, loin de nuire à sa formation poétique, ne pouvait que contribuer à la rendre plus haute et plus parfaite. Il faut avouer, cependant, qu'Austremoine Boyer s'y était peut-être pris un peu tôt pour inculquer à son héritier le savoir d'un bénédictin :

« Philoxène, nous raconte Henri Cozic, avait été élevé sévèrement, et ses études, attentivement surveillées par son père, qui était inspecteur d'académie, avaient été

maintenues pendant toute son éducation dans l'étroit sillon des classiques.

« Le jeune Philoxène savait le grec et le latin aussi bien que le français. Encore enfant, il accompagnait son père dans une promenade lorsqu'il rencontra le curé de sa paroisse. Après les compliments d'usage, le curé se tourna vers l'enfant : « Et notre petit jeune homme ? ... Est-il sage ? ... » demanda-t-il. — « J'en suis content, dit le père, le voilà qui sait maintenant ses prières en français, en latin et en grec » — « En grec ? » fit le curé tout étonné. — « Eh ! oui ! ... N'est-ce pas, Philoxène ? » Et le petit bonhomme, fier de son savoir, se met immédiatement à faire le signe de la croix : « En onomati tou patros, kaï tou uiou, kaï tou pneumatatos aghiou ». Le curé n'en demanda pas davantage.

« Le père de Philoxène avait pris l'habitude de ne parler à son fils que le latin ou le grec. Le français était la langue extra. Et le fils ne se serait pas permis sur ce point la moindre désobéissance à son père. Un jour, ce dernier avait pour convive un homme du monde. Pendant tout le dîner, le jeune Philoxène avait gardé le silence et avait tranquillement mangé ce qu'on lui avait servi. Arrive le dessert, et, au milieu d'une conversation animée, l'enfant est oublié, ce qui ne fait pas son affaire. Il patiente un peu, mais enfin, ne voyant rien venir, il prend la parole : « Pater ? — Quid, fili ? répond le père. — Pater ! da mihi crustulas ».

« Qu'est-ce qu'il chante donc là ? interrompit le convive. — Ce n'est rien, dit le père : c'est mon fils qui me demande des macarons ».

« Avec un tel système, il ne faut pas s'étonner que Philoxène fut devenu fort en thème, mais les classiques ne purent obtenir longtemps la préférence exclusive du poète. Boileau fut bien vite relégué à l'arrière-plan des études du critique, qui est mort dans l'admiration de Shakespeare et de Goethe ».

De tout cela il ne faudrait pas conclure qu'Austremoine Boyer était une de ces âmes, érudites jusqu'à l'excès, sur lesquelles pesait lourdement ce que Mistral a si justement appelé *le rouleau de l'uniformité*.

Fils de l'Auvergne, le père de Philoxène avait gardé, au milieu des incessants changements de patrie que lui imposait sa carrière, une mentalité toute régionaliste.

C'était presque un félibre, et nous n'en donnerons pour preuve que ces lignes, extraites de son traité sur « La lecture à haute voix » :

« N'est-il pas évident que l'imagination ardente des peuples qui habitent sous un ciel brûlant, qu'aucun nuage ne vient rafraîchir, a un tour plus vif, une intuition plus pénétrante, et qu'elle doit éclater en accents plus gais, plus animés, plus pathétiques, que ceux qu'enfante l'imagination froide et triste des peuples qui sont continuellement tourmentés par l'inclémence d'un climat austère, et qui vivent habituellement sous un ciel nébuleux et sombre, que le soleil éclaire à peine pendant quelques heures du jour?... Sans sortir de la France, chacune de nos provinces ne se reconnaît-elle pas à l'accent, qui, moins trompeur que les paroles, trahit en quelque sorte les agitations de l'âme de ses habitants ?

« Se piquer de n'avoir point d'accent, a dit Rousseau, c'est se piquer d'ôter aux phrases leur grâce et leur énergie. L'accent est l'âme du discours; il lui donne le sentiment et la vérité. L'accent ment moins que la parole; c'est peut-être pour cela que les gens bien élevés le craignent tant. A l'accent proscrit succèdent les manières de prononcer ridicules, affectées, et sujettes à la mode.

« Picards, Normands, Bretons, Provençaux, Languedociens, Auvergnats ont tous une teinte locale qui les caractérise ».

*

**

Philoxène, on le voit, avait de qui tenir. Son père, qui fut le premier à publier une traduction française des *Fables* de Babrius, avait encore fait paraître diverses traductions d'œuvres grecques : *Antigone*, *Œdipe-Roi*...

Fils et disciple d'un tel homme, le jeune poète partageait alors son admiration entre Aristophane et Victor Hugo :

« Vous voulez, écrit-il à Arsène Houssaye, savoir qui je suis, moi, pauvre inconnu que vous retirez de son néant pour quelques misérables rimes et quelques alinéas de triste prose si peu convenables au grand nom qu'elles tâchaient de glorifier. Je vais vous conter mon histoire. Dieu veuille qu'elle ne vous ennue pas trop fort. Dieu veuille surtout qu'elle me laisse cet inappréciable bonheur de m'asseoir avec les disciples souriants à ce Sunium où vous m'appelez, Platon de plus douce sagesse que l'autre, philosophe couronné de roses, savant dans la science de Dieu, non pas pour avoir écouté les Socrates apocryphes qui fourmillent, mais plutôt pour avoir regardé les blondes étoiles, quand le lait des mamelles divines recommence à couler dans l'azur, et plutôt encore, pour avoir, un matin de juillet, vers la première aurore de dix-sept ans, chanté avec la première aimée la vieille chanson que tout le monde chante.

« Mes amours !... j'ai aimé toujours et toujours mon père; je n'ai pas assez aimé les grands bois, les larges horizons, les beaux soleils.... J'ai trop aimé les gros livres grecs et les Revues françaises.

« Le jour où j'ai eu quatorze ans, j'ai commencé à caresser une vision; elle changeait souvent; mais il y en avait toujours une. Aujourd'hui une actrice, demain une vicomtesse, aujourd'hui une pensionnaire, demain une saltimbanque.... Auprès d'elles toutes je n'ai pas du tout réussi, et elles ont ri de moi parce que j'avais l'air poète, tout comme les petits garçons qui courent après moi dans la rue parce que j'ai l'air fou.

« Enfin une après-midi de l'hiver dernier, à un cours de faculté, je crois, l'amour m'a pris. Si j'avais été adroit, j'aurais su le prendre. Si j'avais été sage, j'aurais su le garder. Je n'ai été ni l'un ni l'autre. Une coquette passait sur la route : je l'ai adorée à la fin du carnaval, et je me serais fait tuer pour elle au bout du carême. Elle m'a montré des sentiments fort doux tant qu'il s'est agi de sonnets et d'éventail, et, dans les grands yeux verts, il y a eu des larmes que les cils ont laissé tomber sur ma blessure. J'ai voulu parler mariage, car je suis assez sérieux, après tout : on a ri. J'ai voulu insister : on s'est mis en colère. Et, depuis, je suis seul, priant, souffrant, pleurant, gémissant.

« J'ai quelques sous, je suis licencié ès lettres ! J'espère être dans six mois docteur, et pourtant la vie m'est intolérable. Le spectacle m'en serait peut-être possible, mais, hélas ! j'ai de vilaines lunettes et je ne pourrai les ôter de si tôt.

« Parmi les anciens comme parmi les modernes, dont j'ai absorbé beaucoup de volumes, — trente mille, à peu près, — j'ai beaucoup d'idoles que j'admire trop, peut-être : c'est une Babel encore plus qu'un Panthéon.

« Il n'y en a que trois pour qui mon enthousiasme soit de l'amour : Aristophane, Victor Hugo et vous. Dans six mois je vous ferai lire un volume sur les *Oiseaux* du premier ; dans huit jours je vous expédierai un hosanna de cent cinquante pages sur le *Rhin* et les *Burgraves* du second. Durant toute ma vie je vous ferai voir, par la pensée, par la plume, par l'action, que le troisième est encore celui de tous qui me reste le plus sympathique, le plus cher, le plus aimé ; celui qui répond le plus directement à la voix intime qui mène moi et ma Muse à travers les erreurs de leur double école buissonnière ».

Arsène Houssaye, devinant un vrai poète dans le jeune étudiant de Grenoble, inséra dans *l'Artiste* les

vers qu'il lui envoyait. Le bon Philoxène fut transporté d'allégresse enfantine en voyant imprimer ses rimes.

« Vous m'avez trop gâté ! écrit-il à Houssaye. Depuis que j'ai lu votre lettre et les lignes inscrites au bas de mes vers dans ces belles colonnes de *l'Artiste*, ce n'est pas du bonheur que je sens, c'est du délire ! Je sais trop ce qu'il faut croire de la magnifique appréciation que vous faites de mes pauvres rimes ; mais pourtant je suis là, dans le doute, à me demander : « Est-ce qu'il y aurait quelque chose de vrai ? Est-ce que ce divin poète tant aimé ne m'aurait pas jugé seulement avec sa facile et universelle bienveillance ? Est-ce que vraiment, pour illuminer ainsi mon pauvre nom obscur, je lui aurais prêté un peu de flamme ? » Et je me tourmente, et je m'abandonne tantôt aux gigantesques orgueils, tantôt aux impossibles défaillances ».

Le jeune helléniste maniait déjà fort bien le madrigal, comme on en peut juger par le rondeau redoublé que nous reproduisons ici :

SUZANNE

*Enfant coquette, enfant aux couleurs roses,
Si nous faisons jaser votre miroir
Il nous dirait de ravissantes choses
Sur vos secrets du matin et du soir.*

*Nous vous verrions, quand, dans votre boudoir,
Le cou penché, sans méditer vos poses,
D'un long roman vous prolongez l'espoir,
Enfant coquette, enfant aux couleurs roses !*

*Les luths émus des jeunes virtuoses,
Tous enchantés de votre nonchaloir,
Travailleraient pour vos apothéoses
Si nous faisons jaser votre miroir.*

*Le confident serait un encensoir,
Tant sur vos airs, sur votre horreur des proses,*

*Sur le pied blanc et le brodequin noir,
Il nous dirait de ravissantes choses !*

*J'insulterais aux sagesse moroses
Car je saurais tout ce qu'il faut savoir,
Et je pourrais versifier des gloses
Sur vos secrets du matin et du soir.*

*Mais vous restez dans votre reposoir,
Votre miroir est sous vos portes closes,
Et seule, hélas ! toujours vous pouvez voir
Le frais trésor de vos beautés écloses,
Enfant coquette !*

Sous une forme à la fois plus simple et plus naïve, le sonnet ci-dessous est peut-être un madrigal plus vrai, plus sincère. On y sent comme un reflet de Ronsard avec un soupçon de Verlaine :

AU JARDIN

*J'ai mis mon cœur sous une rose :
En cherchant vous l'y trouverez
Avec ses souvenirs dorés,
Ses regrets, son ennui morose.*

*Demain, la corolle déclose
Lorsque vous la regarderez
N'aura plus ces tons enivrés
Qu'un rayon de soleil compose.*

*Pourtant, du bouquet qui mourra
Vers vous un parfum montera,
Plein de sensations cachées ;*

*Et c'est mon cœur, fidèle et doux,
Enfant, qui survivra pour vous,
Dans cette odeur des fleurs séchées !*

(A suivre)

A. BOUDON-LASHERMES.

UNE FAMILLE DE POÈTES STÉPHANOIS AU XVII^e SIÈCLE

LES CHAPELON

(Fin)

S'il est vrai, et je n'en doute pas, que les œuvres de Chapelon sont un fidèle écho des tristesses et des joies de ses contemporains, il est consolant de constater la bonne humeur que surent, en ces temps troublés, garder les Gagas et leur poète. Ils avaient contre toute peine un recours infaillible : le vin et la bonne chère. Ce sont les thèmes favoris des chansons savoureuses de Jean Chapelon. Les femmes n'en sont point absentes. Mais elles ne ressemblent pas à la Lison de Béranger. Avant le mariage, elles multiplient les intrigues pour obtenir un mari. Une fois établies, nos commères rivalisent avec les hommes dans l'art de vider les feuilles. Les restrictions de carême les désolent. Ah ! le mauvais moment à passer. L'hiver les prive de légumes. Défense de manger de la viande. Il faut se rabattre sur le « maquariau », la « mourua », la « marluchie » pourrie. Dans son poème *La Careyma*, Chapelon nous montre les malheureux abstiments :

*Le gens vou fant pida par toute la charreyre (rues).
A lou veyre marchie vou diria qu'ey vant cheyre (tomber).
Y l'ant. lou groin (figure) si cretou (creux) et si defigura
Qu'ey diriant-tantequant qu'ey lous ant detarra*

Les pauvres gens ! Mais écoutez la chanson que le bon abbé a composée pour leur faire prendre patience :

SUR LA CAREYMA

*Dins iqueta quarentena
Plena,
Lou pey, lous orgeou et l'avena
Fena
En metta mon corps
Si conflou d'ora (d'air)
Qu'o m'ey-t-évis qu'au moindre effort
Je sembou-una pecora,
Je ne fouai que rota
Vissi et peta.
Parla met d'un gigot
Ou d'un chiorot
Leyssie m'éta voutra marea,
Que jamais je n'en véa :
Vou ey-t-un pouézon,
Que put de loin couma un vezon,
Et que rune la meyson.
M'ey-t-évi que tiranchou
Un gigot de mouton,
Que la graissi do monchou
Me baye au menton.*

*Tiré met de vin, Parnetta,
Betta
Faut que beuva ma fouilletta
Netta.
Que lou vin set chier,
Po m'importe,
N'en volou bêre et m'en nôyer,
De qu'en endret qu'o sorte.
Poyou pas m'en détria.
Volou m'en dessia.
Sau pas qu'una foulit
Lou mondou ait,
De fare de vin de pialausse,
O m'arrache le pousse.
Que fat-ou equen*

*Pas mai qui si-o ne beuvia ren,
Vou ey-t'achabi son argen.
Vou ey venu de Féline
Dix charge de bon vin,
Souna notre vizine,
N'en verrons ben la fin.*

Comme son père et son grand-père, comme Villon et beaucoup d'autres, Jean Chapelon fit un Testament : le *Testament de Jacques Belle-Mine, clocheteur-juré de l'église paroissiale de Saint-Etienne*. Cette œuvre, où ne manquent pas les détails pittoresques ni les renseignements précieux sur l'intérieur d'un simple artisan du XVII^e siècle, a le tort de venir après le chef-d'œuvre d'Antoine Chapelon. Belle-Mine est une gravure en taille douce, qui pâlit à côté de ce Bôbrun si rudement sculpté. L'abbé avait des lettres et des scrupules qui n'entravaient pas le naturalisme naïf et puissant de son père.

Il lui manquait surtout la liberté d'esprit, l'indépendance de fortune nécessaires à qui veut créer l'œuvre d'art désintéressée. Jean Chapelon fut toujours en proie aux soucis matériels, non par avarice mais par nécessité de vivre. Il aidait sa mère et ses deux sœurs, qui vivaient d'un misérable commerce de mercerie. Leur pauvre boutique est décrite avec un sourire attendri dans la *Requêta à MM. lous Echevins pour pavid lou Fessau et pour faire déchargier sa mère de la Tailli* :

*Y n'ant qu'un plein paillat ou dou de marchandises,
Qu'ey débite en tou-tion au vent ou à la bise,
De paquets d'alumette et quauquous armanac,
D'épingles, de miriaux que s'en vant piat à piat.*

Pendant quinze ans, il a nourri la grosse Chapelonne. Elle meurt. Restent les sœurs et une petite nièce qu'il faut continuer à entretenir. L'abbé a du mal à joindre les deux bouts. Il est contraint d'adresser encore une

Requète aux Rateurs (Recteurs) de la Charita par se faire déchargie de sa taxa de dix francs. L'aimable poète avait-il trouvé une résistance inattendue chez ces Messieurs? Était-il réellement pressé par le besoin d'argent? En tout cas, il laisse échapper quelques propos impatients et les menace d'une chanson mordante et impitoyable, s'ils ne font pas droit à sa demande.

Les malheurs publics s'ajoutaient aux soins domestiques pour attrister l'existence de Jean Chapelon. Et nous savons déjà combien il chérissait sa petite patrie. Ayant pris fait et cause pour le marquis de Saint-Priest, il était enclin à attribuer la misère du temps aux progrès rapides du pouvoir royal. En 1690 sont créés les offices de conseillers procureurs du roi et de greffiers auprès des communautés. En 1692, enfin, sont institués les maires. Toutes ces charges étaient achetées et pouvaient être transmises ou vendues. L'Etat y trouvait son profit. Les dignitaires entendaient n'y rien perdre non plus. Forts de l'autorité toute puissante qui les avait nommés, ils étaient tentés d'abuser de leurs droits, au détriment des justiciables. Blachon Anet acquiert le nouvel office de maire. Les échevins, aussitôt, réclament le droit de répartir l'impôt, qui leur avait été accordé par les lettres patentes de 1667. L'opposition dura plus d'un an. Le Conseil du roi, invoqué par Blachon, réduisit au silence les échevins, en les menaçant d'une amende de cinq cents livres. Les stéphanois gardèrent leur maire et les impôts de pleuvoir....

Deux autres inondations, non moins graves et plus irrésistibles encore, vinrent compléter ce déluge. Le 6 août 1692, le Furan et le Chavanelet envahirent les bas quartiers de la ville. Le 3 août 1694, le barrage du Grand Bois, mal construit, s'ouvrait sous la poussée des eaux. La peste et la famine s'abattirent sur cette vallée autrefois heureuse, dont les échos ne renvoient plus les gaillardes chansons. Et Jean Chapelon trouve,

pour plaindre les infortunés gagas, des accents vengeurs ou pathétiques. La *Description de la misera de Santetiève l'an 1693 et 1694* est la dernière et la plus belle de ses œuvres. Elle fait honneur à sa clairvoyance, à son cœur et à son courage. Si au lieu de l'écrire en « vulgaire », il l'avait rédigée en français, peut-être serait-elle plus connue. Mais n'était-ce pas le patois gaga qui convenait le mieux à cette satire, vengeresse de l'indépendance et du bonheur gagas?

Il commence — et cette satire a une certaine allure d'épopée en miniature — par une invocation à Dieu, qui a fait le monde parfait « excepté le péché ». En effet, c'est le péché et c'est la dépravation qui ont attiré la punition du Ciel. L'expiation est dure. La justice et la paix se cachent sur la terre. La malice a fait fuir la vertu.

Le poète prononce un réquisitoire contre les vices et les excès de la population. Tous, plus ou moins, sont coupables. Autrefois régnait l'abondance, le commerce florissait, tout était bon marché. Il n'y avait pas de gueux. Les ouvriers faisaient « chère de Commissaire ». Le lucre n'était pas encore dans son triomphe. Les négociants étaient de bonne foi.

*Ma tout ey renversa par un malheur étrangeou.
Dempeu que lou marchands ant prey lou sou par franc,
Lour maudit interêt nous a metta à blanc.*

Un sol par franc! Aujourd'hui nous les trouverions bien modestes. C'était déjà beaucoup pour les ouvriers de ce temps. Les pauvres misérables imploront

Lou marchands plus cruels que lous lions d'Afrique.

Peine perdue. S'ils ne peuvent pas payer comptant, on leur fera crédit, ce qui ne veut pas dire qu'on leur fera grâce d'un seul écu.

*Et si quauqu'un se plaint, y sont lou plus fâchi...
Y vous dient cent reysons pour vous faire comprendre
Qu'o se gagne ren plus, que tout ey dérouta,
Qu'ey se trouvent toujours dins quauqua banquerouta,
Et mille autres reysons mesurai par compas,
Qu'ey dient au confesseur, ou ben qu'ey ne dient pas.*

Les gens de campagne sont venus en trop grand nombre habiter Santetiève. Ils apprennent chez un artisan à « lima, à ferri, à fargier ». A peine débrouillés, ils épousent quelque matruie servante. Et les voilà à la recherche d'un logement. Ils ne trouvent qu'un taudis et augmentent la troupe des malheureux.

La débauche, inconnue il y a vingt-cinq ans, s'étale. Un « régiment de pelles » a envahi la ville.

*On n'entend plus parla que de putassari.
Y l'ant bai se sounie de n'en sarra quaucune,
Vou ey ore devenu de besougni commune.*

Et l'ivrognerie, et la tromperie et les mœurs querelleuses et la fainéantise et le jeu : tous les péchés effrontément offensent Dieu.

Les bourgeois ont bien changé aussi. Auparavant, ils étaient modestes, économes mais charitables et s'entraidaient au besoin.

*Ore vou ey t'a savé qui s'emporte lou pia,
Qui se supplantaria, qui trahira son frare,
Qui dira milla ma et de pare et de mare,
Qui mourdra son vizin.....
Et qui l'y arrachara l'âma avouai le zentrailles.*

Et voici pour ceux qui ont su profiter des récents changements dans l'administration.

*Lou sort a tout viri, vou s'ey veu de famille,
Que pourtavont de piat et de matruie guenille.
Que sont chamarrat d'or sur leurs habillements,
Que gouvernont l'Etat.....*

*D'autre que sont bento sourti de vè le farge (forge)
Achetont tous lou-jours quauque nouvelle charge.
Vouey tous des Officiers, vou ey tous de gens en gai,
Que quittont un vio bas par n'en prendre un plus bai ».*

Et l'abbé donne rendez-vous à ces nouveaux riches au jour du Jugement.

La coquetterie n'est pas un moindre mal.

Lou sexou a entrepris d'épuisie la financi.

Notre poète aurait plaisir, dit-il, à ajuster « plus droit qu'un jeu de quilles » toutes ces élégantes, plus ornées que notre grand autel, qui ressemblent à des margots sur un noyer. A défaut de boules, qui risqueraient d'endommager l'oiseau en même temps que le plumage, il leur lance quelques railleries inoffensives, et plaint les « fréchourou » qui ont charge « d'engreisier lour groin ».

Les boulangers et les revendeurs spéculent à l'envie, sous les yeux d'une police impuissante ou complice.

Les fabriques chôment. Les marchandises ne s'écoulent plus. Quincaillerie et rubans, « tout reste sur les bras ». Rien ne va plus. La faute en est aux impôts injustes et surtout au nouveau maire, Blachon Anet.

*...Un grand dépondu, homou de matrua mina,
S'ai venit, par malheur, semena la famina;
Vou fallit s'obligier ou souffrir la préison ».*

Mais, patience. La chance tournera et le galopin sera

..foula sous lous pieds couma qui chôple un ver.

Chapelon vilipende enfin les usuriers qui accaparent les vivres, le peu de vivres qui reste, et font ainsi mourir sans pitié ou « déloger » tant de braves gens qui auraient fait un jour l'honneur de leur pays.

Le poète termine par un tableau réaliste et ému de la famine et de la peste, qu'il appelle « notre fièvre ». A toutes les portes, des affamés crient au secours et implorent une charité découragée. Les chevaux, les chiens et les chats sont mangés. On en est aux raves et aux topinambours pourris, et les boyaux de poulet sont des festins inespérés.

« Vous ne voyez qu'orphelins, que chapeaux avec des crêpes noirs, sans compter les manteaux. Depuis neuf ou dix mois, je crois que la grand'cloche a gagné bien des liards à la mère paroisse.... Les plus fermes ont peur et moi qui vous le dis, je tremble bien souvent au plus fort de l'été... Vous voyez tous les jours prêtres et capucins confesser plus de quarante-cinq fiévreux... Le pauvre Polignais devient pire qu'un désert ». Ce seul quartier a perdu mille habitants; le poète, avec son imagination réaliste dit « mille corps qui ont rendu notre cimetière plus puant qu'un chat mort ». Mêmes hécatombes dans les autres parties de la ville. Chapelon n'exagère pas. Saint-Etienne, pendant cette terrible épidémie, perdit cinq mille habitants, le sixième de sa population. Et la plupart des provinces de France étaient dans un pareil état. Tandis que le maréchal de Luxembourg, le Tapissier de Notre-Dame, poursuivait ses conquêtes dans les Flandres, le peuple français voyait chaque jour s'accroître la famine et la peste, compagnes fidèles des guerres mêmes heureuses. Des voix courageuses, les Vauban, les Racine, les Fénelon s'élevaient contre cet appétit insatiable de conquêtes. Moins retentissante, mais non moins émouvante est la plainte de notre poète. Il invoque le seul remède capable de guérir de si terribles maux : la paix qui ramènera l'abondance. Nous avons revu des heures presque aussi sombres. Ce poème pour nous a un sens actuel et pathétique. Chapelon finit sur un sinistre avertissement : « Prenons garde à nous, tel qui se tient droit

La Garantie

4, Rue Général-Foy, 4
SAINT-ETIENNE

P. PERRET, Directeur

TRANSACTIONS COMMERCIALES
ET IMMOBILIÈRES
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
RÉDACTION D'ACTES
PUBLICITÉ

La Garantie

4, Rue Général-Foy, 4

REÇOIT

ÉTUDE

PROPOSE

ET TRAITÉ

Toutes les affaires sérieuses

R. C. 14102

Téléphone 1-16

A

Sainte - Véronique

17, Rue Michelet (angle de la rue José Frappa)

SAINT-ETIENNE

FOURNITURES GÉNÉRALES

POUR LA

PHOTOGRAPHIE

PEINTURE

AQUARELLES

ET LES

“ARTISAN PRATIQUE”

R. C. 16.255

Chocolat Weiss

Magasin de Vente :

8, Rue Général-Foy, 8

Usine :

Avenue Denfert-Rochereau, 18

TÉLÉPHONE 1-80

CHOCOLAT EN TABLETTES

CHOCOLAT GRANULÉ POUR DÉJEUNERS

Pastilles, Croquettes, Napolitains, Langues de Chats, etc., etc.

SPÉCIALITÉ DE BONBONS CHOCOLAT

DRAGÉES CHOCOLAT — KALOUGAS — FEUILLES D'AUTOMNE

Roseaux du Forez, etc., etc.

Maison se recommandant pour la qualité de ses produits

R. C. St-Etienne 5.005

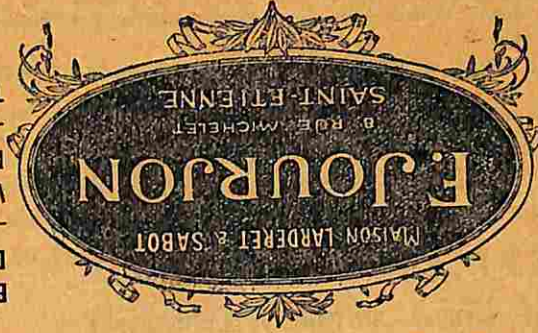
peut aujourd'hui ou demain faire le tracolet (la cul-bute) ».

Était-ce un pressentiment? Le cygne avait chanté sa mort. Jean Chapelon, depuis le début de l'épidémie, avait multiplié son dévouement, visitant les fiévreux, les aidant, les administrant, jusqu'au jour où la « flore » se précipiter par la fenêtre, pour accompagner un Viatique précédé de la sonnerie habituelle. On eut juste le temps de le retenir. Il mourut le 9 octobre 1695.

Telle fut la fin triste de ce prêtre qui a prodigué à ses compatriotes des trésors de saine gaieté, et dont les œuvres, vraiment, méritent de ne pas tomber dans l'oubli. Il n'est pas possible de le séparer, dans notre admiration, de son père et de son grand-père. Ils sont, tous les trois, des représentants d'une même race. Ils ont, à des degrés divers, les mêmes dons : une irrépressible force comique, une rare finesse d'observation, un naturel parfait où n'entre pas la moindre trace de convention ni d'effort. Ils ont, jusque dans leurs bouffonneries, un air mi-sérieux qui vient de leurs solides croyances. Et ce mélange de rires et de larmes, image authentique de la vie, n'est pas le moindre attrait de leurs poèmes. Qui désire connaître ou retrouver le vrai et vieux gaga avec ses défauts et qualités n'a qu'à lire les trois Chapelon. Cette lecture lui réserve même des joies littéraires. Il verra briller, parmi le dur et sec martèlement de leurs vers, des traits inattendus — traits d'esprit, traits d'imagination, comme ces éclairs soudains, ces flammes vives qui illuminent un moment et font sortir de la pénombre la figure attentive du forgeron.

JEAN MAILLON.

BOU-TONS
DOUBLURES
-SOIERIES-
VELOURS
FRANGES
-JOURS-
TRESSSES



MERCERIE
DENTELLES
BRODERIES
PASSEMENTERIES
- GALONS -
SOIES A COUDRE
ET A BRODER

- NOUVEAUTES -

HOUILLES - CORES - ANTHRACITES - SPECIALITE D'AGGLOMERES - BOIS
Société Anonyme LES FILS CHARVET
Capital : 8.000.000 de francs
Direction générale : 5, Place Marengo, SAINT-ETIENNE
Bureau de commandes dans la cour
USINE D'AGGLOMERES ET ENTREPOT A PONT-DE-L'ANE
SERVICE DE LIVRAISONS AU DETAIL ET A DOMICILE

3, rue Camille-Collard,
et 10, Place de l'Hôtel-de-Ville
* * * * *
BESSERES
- GLACES -
CONFISERIES
CHOCOLATS
R. C. St-Etienne 10174
Téléphone : 13-05

CONFISERIEUR-GLACIER
P. CHAPELON

PHOTOGRAPHIE
3, Place Marengo
SAINT-ETIENNE

GRANIX

Artistiques

Les Portraits

DE RONSARD A YVES D'ALÈGRE

Le charmant poète Ronsard, dont la mémoire est actuellement honorée grâce à l'opportune initiative de M. Pierre de Nolhac, se présente à la postérité non seulement avec une œuvre digne des suffrages unanimes, mais encore avec la réputation d'un vert galant aux innombrables aventures.

De frais visages encadrent sa barbe élégante de vieux beau et l'on cite parmi ses conquêtes *Cassandre Salviati*, *Marie de Bourgueil*, *Isabeau de Limeuil*, *Hélène de Surgères*... Encore ne connaît-on pas toutes les « passions » du chef de la *Pléiade*, la plupart de ses amies n'étant indiquées que par leur prénom ou par une initiale, parfois même par un surnom, utile précaution destinée à dérouter les indiscretions des contemporains, mais qui met aujourd'hui à la torture les biographes, esprits curieux, investigateurs sans pitié et ne résistant pas au désir de soulever les masques...

A ce point de vue, qui sait si Ronsard serait très satisfait du récent mémoire de M. Charlier (1) qui nous révèle l'identité de l'une de ces occasionnelles relations ?

Il s'agit d'une inconstante pécheresse célébrée dans les *Amours* sous le vocable d'*Astrée*. Qui était *Astrée* ? On disait qu'elle fut grande dame, qu'elle s'appelait *Françoise*, et sa sœur, *Isabeau* ; mais c'était un peu court comme état-civil, et, comme signalement, un peu sommaire. Si bien que *Jusserand*, *Longnon*, *Laumonier*, *Bellissent*, *Pierre Louys* et *Nolhac* lui-même avaient renoncé — ou presque — à dévoiler le mystère. M. G. Charlier a été plus

(1) *Un amour de Ronsard*, « *Astrée* ». In-8°, Paris, Champion.

heureux, et voici que nous connaissons maintenant l'héroïne qui tortura durant trois mois le cœur sensible du Vendômois : elle se nomme *Françoise Babou de la Bourdaisière*.

Françoise fut une charmeuse, mais, comme ses six sœurs, elle avait de qui tenir. *Tallemant des Réaux* n'affirme-t-il pas, en parlant de sa famille, qu'elle se distinguait comme étant « la race la plus fertile en femmes galantes qui ait jamais été en France ? »

« On en compte jusqu'à vingt-cinq ou vingt-six, ajoute cet impitoyable chroniqueur, soit religieuses, soit mariées, qui toutes ont pratiqué l'amour hautement ». Et *Saint-Simon* déclare dans ses *Mémoires* au sujet des sept sœurs : « Elles étaient belles, mariées, intrigantes : on les appelait de leur temps les sept péchés mortels ».

Pauvre Ronsard ! Dans quelle galère s'était-il donc embarqué le jour (vers 1570) où, séduit par les charmes de *Françoise*, qu'il avait rencontrée à la Cour, il lui avoua sa flamme... en mangeant suivant l'usage

Mainte dragée et mainte confiture...

En considérant le portrait au crayon de la belle, conservé à la Bibliothèque nationale, on saisit trop les raisons qui firent s'éprendre le jovial rimeur, mais on le plaint lorsque, au travers des multiples sonnets écrits pour elle, l'on se rend compte du succès médiocre des déclarations dont l'emphase ne pouvait dissimuler l'âge de celui qui les exprimait. Il fallait plus et mieux à la blonde sirène que les airs de flûte d'un « grison » ; dès l'instant qu'elle était résolue à bafouer *Antoine d'Estrées*, marquis de *Cœuvres*, son mari depuis 1559, dont elle avait eu cependant un fils — le futur maréchal d'*Estrées* — et des filles, parmi lesquelles *Gabrielle*, la future duchesse de *Beaufort*, — elle devait courir à des aventures moins platoniques.

Les annalistes lui attribuent des amants nombreux : *Saint-Fleuret*, qu'elle mit « très bas » ; *Louis Béranger*, seigneur de *Gua*, qui lui valut la haine de *Marguerite de Valois* et qui fut

assassiné de la main du baron de Vitteaux ; Yves IV d'Alègre enfin, le vengeur de du Gua et son successeur.

La liaison de Françoise de la Bourdaisière avec le marquis d'Alègre a été narrée par un historien du Velay : Truchard du Molin, ainsi que par M. de Vaissière. Elle avait débuté, d'après Bassompierre, comme un roman. Dès le lendemain de l'estocade qui tua Vitteaux (7 août 1583), la dame de Cœuvres vint se jeter aux genoux d'Alègre pour lui offrir mille écus dans une bourse et, outre cela, sa propre personne, s'il la trouvait à son gré... Alègre déclina le don d'argent mais il accepta la personne « à l'heure mesme ».

Suivant jusqu'aux extrêmes conséquences les ardeurs de la quarantaine dépassée, Françoise Babou abandonna son mari comme ses enfants et vint s'établir à Issoire, siège du gouvernement d'Yves IV. Son orgueil tyrannique, son luxe insolent et les excès dans lesquels elle entraîna son ami devaient amener un soulèvement populaire. Dans la nuit du 8 juin 1592, une bande armée força le palais du gouverneur dans le but de tuer « le chien et la chienne ». Alègre fut rapidement abattu d'un coup de dague ; sa maîtresse, découverte au fond d'une chambre de domestique, tomba à son tour sous le couteau d'un boucher, le Grand Besant, que n'avaient point ému ni la beauté échevelée de la marquise ni certains détails de coquetterie raffinée apparents sous la chemise ornée de dentelles..., ni même les vagissements de la fillette née des relations du couple victime de la sédition.

Ainsi finit Françoise. Déjà Ronsard était descendu aux sombres rives de l'Achéron... Vivant, peut-être eût-il déploré le geste du peuple d'Issoire et murmuré une miséricordieuse oraison. La princesse de Conti, moins indulgente pour cette Madeleine sans repentir, ne lui pardonna pas : « Comme elle avait assez mal vécu, écrit-elle sèchement, il estoit juste qu'elle reçût quelque punition de ses crimes ».

ULYSSE ROUCHON

LE ROMAN D'UNE

NOUVELLE CONVERTIE

(Fin)

IX

Louise de la Haultière séjourna jusqu'au lendemain jeudi dans l'hôtellerie de la Croix-Blanche. L'hôtesse et sa jeune nièce lui tinrent compagnie pendant la soirée et elle leur raconta, comme elle l'avait fait précédemment à d'autres, qu'elle était une jeune veuve. Mais ici elle annonça son prochain départ pour Vienne et elle s'informa du départ des bateaux pour cette ville.

Le lendemain matin, l'hôte lui procura un batelier pour passer l'eau, la Saône n'étant alors traversée par aucun pont au faubourg Saint-Georges et les coches pour Vienne embarquant sur la rive gauche de la rivière. Elle monta avec ses pauvres bagages, dans une petite « bêche », sorte de barque plate usitée en ce temps-là, et elle dit adieu aux hôtes qui l'avaient convenablement accueillie.

Une fois sur la rive opposée, la jeune femme s'assit sur le port, où elle attendit, seule et curieusement observée, le moment de partir pour le lieu où elle avait résolu de se réfugier. Le batelier qui lui avait fait passer l'eau

insista pour la faire entrer avec lui dans un « logis », c'est-à-dire dans l'une de ces modestes auberges où se rendaient les mariniers si nombreux alors sur nos grands fleuves. Mais elle refusa d'un air choqué.

— Comment voudriez-vous, lui dit-elle, qu'une femme seule et de mon âge ose entrer dans un « logis » ? J'attendrai bien ici le départ du coche ou de quelque bateau pour me rendre à Vienne.

Et, son conducteur l'ayant laissée, nul ne la revit plus désormais...

Deux jours plus tard, l'un des jeunes vicaires de la Grand'Église débarquait à son tour à l'hôtellerie de la Croix-Blanche et s'informait en hâte de Louise de la Haultière.

Précaution dernière ou tardif remords, le curé Guy-Colombet l'envoyait à la recherche de la fugitive, porteur d'une lettre pour le grand vicaire de l'archevêque de Lyon, à la bonté duquel il recommandait la jeune femme, et d'une autre lettre pour l'archevêque de Vienne, au cas où le vicaire devrait aller jusqu'à lui.

Le jeune prêtre apprit des hôtes de la Croix-Blanche tout ce qui concernait le court séjour de la sœur et, trompé par son départ simulé pour Vienne, il s'embarqua pour cette ville. Il est inutile de dire qu'après avoir interrogé en vain tous les bateliers qu'il pût rencontrer, il ne trouva nulle part sa trace. Puis, l'archevêque lui ayant remis une lettre de remerciements pour le curé de la Grand'Église et l'ayant détourné de descendre jusqu'à Avignon pour poursuivre ses recherches, il revint tristement à Saint-Etienne raconter à son supérieur l'inutilité de son voyage.

Pendant ce temps, les magistrats de Bourg-Argental continuaient leur information.

Guy-Colombet ayant refusé de se rendre auprès d'eux, en prétextant l'âge et la maladie, il leur fallut bien se

transporter à Saint-Etienne pour l'entendre. Mais sa déposition ne leur apprit rien qu'ils ne connussent déjà. Il fut impénétrable sur ses dispositions véritables; il fit le silence sur tout ce qui concernait la fuite préparée par ses soins dans la direction de Montbrison, ne parlant que de son intention d'envoyer la sœur à Vienne « selon la règle de la prudence et de la charité ».

Le procureur du roi, Etienne Dallier, qui, dans toute cette affaire, prise à cœur par lui, prenait des réquisitions copieuses chaque fois que l'occasion se présentait, ne se lassait pas de faire diligences sur diligences. Lui-même, un beau jour, refaisait, étape par étape, le chemin qu'avait suivi Louise de la Haultière pour se rendre de Bourg-Argental à Lyon. Il descendait comme elle à l'hôtellerie du faubourg Saint-Georges où on l'avait vue pour la dernière fois et, pas plus que le vicaire, il ne pouvait découvrir sa trace.

Que voulait donc au juste ce magistrat, si zélé pour la cause catholique, dont les ancêtres avaient appartenu à la religion « prétendue » réformée ?

Il voulait à tout prix découvrir le complice de la religieuse, celui qu'il considérait comme le principal coupable et contre lequel il n'y avait jusque là que des présomptions. Sa culpabilité ne pouvait être établie que par une accusation formelle de la malheureuse qu'il avait séduite, et c'est uniquement pour cela qu'il la recherchait, car il savait bien que la justice d'église ne permettrait pas à la justice royale de la juger et de la punir. Il espérait que Louise de la Haultière lui livrerait René des Marest !

En août 1693, tous ses efforts étaient encore demeurés sans résultats. Il se décidait alors à contraindre les Ursulines de Bourg-Argental à dévoiler le secret de leur jeune sœur et à dire la retraite de celle-ci, qu'il supposait connue d'elles. Sur ses réquisitions, le lieutenant général ordonnait son transport au couvent et là, malgré

leurs protestations et leur réserves, les religieuses durent parler. Elles dirent tout le roman d'amour de leur compagne, le nom de son séducteur et enfin le lieu où, tout récemment, avait été ensevelie vivante la jeune femme, après des vicissitudes que nul ne saura jamais plus.

Louise de la Haultière, après avoir quitté Lyon, avait pu atteindre Chalon-sur-Saône. Elle y avait donné le jour à une petite fille qui, victime heureuse des mortelles émotions et des incroyables fatigues de sa jeune mère, était morte presque aussitôt.

Comment et pourquoi était-elle revenue à Lyon ? Était-ce pour y retrouver celui qu'elle aimait encore ? C'est fort probable. Toujours est-il qu'étroitement surveillée par l'Officialité et par les émissaires de l'archevêque de Vienne, elle avait été, un jour récent, appréhendée au corps par un exempt, sur l'ordre de monseigneur de Canaple, commandant pour le roi, et jetée incontinent dans un cachot du Bon-Pasteur, au milieu des filles repenties...

Et la mère du Treyve, en confiant cela aux magistrats, n'avait pas un mot de pitié pour la pauvre enfant, « la croyant, leur dit-elle, indigne qu'on s'informât d'elle ! »

Le procureur du roi essaya encore de revoir Louise de la Haultière et de l'entendre. Le vingt-six septembre, sur ses réquisitions, le même huissier de Bourg-Argental, assisté de deux sergents royaux, se rendait à Lyon, au couvent du Bon-Pasteur, et il sommait la sœur Madeleine Mayoud, supérieure de cette geôle monastique (1), de remettre entre ses mains la sœur de Saint-Paul. Mais la religieuse ne le recevait même pas. Elle

(1) Une pièce des Archives de la ville de Lyon (Fonds des Couvents), jette un jour édifiant sur la sœur Madeleine Mayoud, entre les mains de laquelle Louise de la Haultière était tombée. La dureté de cette supérieure et des membres de sa communauté y est mise en singulier relief dans une plainte adressée au Consulat par un sieur Jourdan, premier mandeur de la ville, au sujet d'une jeune novice, sa fille, que les mauvais traitements obligèrent à renoncer à sa vocation.

lui faisait répondre par la portière qu'elle ne rendrait la personne qui lui était réclamée que sur un ordre de l'archevêque de Vienne ou de son official. L'huissier dut se retirer en dressant un procès-verbal de carence.

Les magistrats eux-mêmes se transportèrent au couvent quelques jours après. Mais le sépulcre était bien clos et la pierre bien scellée. La porte du Bon-Pasteur ne s'ouvrit pas plus devant leur imposant appareil que devant l'humilité de leur auxiliaire.

Et désormais la nuit s'est faite sur Louise de la Haultière, sur la douce et pâle Ursuline, tendre fleur humaine qui, dans l'ombre horrible d'un cloître, se fana sans doute dans les larmes et mourut *in pace*.

Plus tard, bien plus tard, on revit René des Marest.

A la suite de l'émouvante aventure dans laquelle sombra, par son inexcusable faute à lui, sa touchante et tragique amante, il s'éloigna pendant de longues années du sol où le remords l'aurait assailli à chaque heure. Son père, mort en 1688, lui avait légué une somme de douze mille livres et le domaine de Féchemont, près d'Annonay. C'était là une petite fortune qui lui permit de courir le monde et d'oublier peut être l'histoire douloureuse dans laquelle il avait joué un si triste rôle.

L'oubli ? Non, cela n'est pas probable, car René des Marest ne se maria jamais. Vers 1730, il était revenu habiter Boulieu, où tout devait lui rappeler le roman éphémère qui avait associé à son nom celui de la sœur de Saint-Paul. Sa mère était morte sans lui avoir pardonné son crime, prescrit sans doute au regard de la loi. Elle l'avait deshérité dans toute la mesure où elle pouvait le faire, ne lui laissant que « cinq sols » de toute sa fortune ! Et il mourut lui-même en léguant tout ce qu'il possédait au fils de sa sœur Jeanne, la complice de ses anciennes amours.

Lentement dès lors, enseveli dans un linceul de silence, le souvenir des amants sacrilèges s'effaça de la mémoire des hommes.

CHRONIQUES RÉGIONALES

FOREZ

EMILE NOIROT

Tous ceux qui ont le culte de l'Art et de la Beauté ont appris avec une douloureuse surprise la mort inattendue d'Emile Noirot, décédé à l'âge de 71 ans dans sa propriété du Bourzat, près de Saint-Germain-des-Fossés. Sa disparition fera un grand vide, non seulement parmi les artistes foréziens dont il était le maître incontesté, mais aussi parmi l'école française de paysage qui le comptait parmi ses meilleurs représentants.

On ne reverra plus dans les salons et les expositions particulières ces ensembles de toiles où le sentiment de la nature s'affirmait avec un tempérament si particulier et une maîtrise si éclatante. Point n'était besoin de recourir à la signature pour reconnaître ces œuvres, d'une grande unité de style et d'une facture si personnelle dans leur luminosité et leur intensité de coloris.

Il savait rendre la nature sous tous ses aspects, parce que tous lui étaient chers et qu'il les avait tous amoureusement étudiés : charme d'un matin de printemps, sérénité d'un soir d'automne, rudesse d'une mer se brisant contre les écueils ou douceur d'un étang endormi sous les joncs au coucher du soleil.

Pour exprimer sa pensée, il employait avec un égal succès tous les procédés. L'huile, l'aquarelle, le dessin à la plume ou au crayon rehaussé de gouache ou de pastel, tous les moyens lui étaient bons pour traduire son émotion devant la nature, et son âme vibrante s'y exprimait toujours d'une manière personnelle.

Emile Noirot était né à Roanne le 6 juin 1853. Son père, qui était lui-même un artiste de talent et a laissé deux albums de lithographies consacrés aux sites et aux monuments du Roannais, lui enseigna les premiers rudiments de l'Art. Ses dons magnifiques se révélèrent bien vite

et sa vocation devint irrésistible. Il débuta au Salon de 1877 par un fusain, puis passa les trois années suivantes à Marlotte, au milieu des grands paysagistes de l'Ecole française qui avaient adopté ce site incomparable à l'orée de la forêt de Fontainebleau. Son talent, fortifié par un travail assidu, le fit vite remarquer. En 1877 il épousa la fille du peintre De Hagemann. Après une mention au concours Troyon en 1877, il obtint une mention honorable au Salon de 1889, une médaille de 3^e classe au Salon de 1891 et une médaille de 2^e classe hors concours à celui de 1893. Il était officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur.

Il était revenu se fixer à Roanne tout en continuant à voyager beaucoup et en faisant de longs séjours en Bretagne, à Saint-Briac, et en Provence, au Lavandou. Il en rapporta des paysages colorés et des marines étincelantes, mais il revenait toujours avec prédilection au Forez où il réalisa ses œuvres les plus remarquables. Les motifs de la plaine, de la montagne et des bords de la Loire ne cessèrent jamais de lui inspirer des tableaux intéressants, variations inépuisables sur un thème unique, trouvant leur unité dans la ferveur d'un ardent amour pour toutes les beautés qu'il savait y découvrir.

Il fut souvent notre hôte à Saint-Etienne, et traduisit dans une série de toiles ou de pastels tout le charme étrange et inattendu qui se dégage, pour les yeux avertis, des vieilles rues de notre ville et des exploitations minières abandonnées, avec leurs terrains calcinés, leurs fumées et leurs contrastes violents qu'il suffit d'un rayon de soleil et d'un buisson fleuri pour transformer en une chose de beauté. Mais il faut en outre pour les réaliser un tempérament de peintre servi par une technique supérieure, et pour cela Noirot était en fonds.

Le grand tableau du Clavier qui orne le salon d'un amateur stéphanois fut l'expression la plus haute de cette série. Il présente en plus de sa grande valeur artistique un intérêt documentaire, car on chercherait inutilement aujourd'hui le site bizarre et pittoresque qu'il reproduit en l'idéalisant.

Pendant ce séjour à Saint-Etienne, j'eus de fréquentes occasions de l'accompagner et de le voir au travail, tout en jouissant du charme de sa conversation jamais banale et fertile en saillies originales et en anecdotes savoureuses. On a parlé et on parlera encore de la maîtrise de son talent. On ne dira jamais assez haut la bonté dont son âme débordait et qui faisait le fonds de sa nature. Il voyait la vie à travers le prisme de l'Art et de la beauté, et cela l'empêchait d'en sentir toute la lourdeur et la dureté. C'était une âme d'enfant dans un corps de géant.

Il se trouvait un jour chez un de ses amis dont les jeunes enfants avaient grande envie d'avoir un cerf-volant. Noirot écoute en silence, s'en va puis revient huit jours après porteur d'un magnifique cerf-volant qu'il avait construit lui-même et entièrement peint : Au bord d'un étang entouré de roseaux une bande de lapins prend ses ébats, mettant en fuite

grenouilles et papillons sous l'œil attendri d'une pleine lune qui contemple la scène d'un air étonné.

Inutile de dire que le cerf-volant ne vola jamais et fut conservé précieusement.

Un autre aspect moins connu de son talent se trouve dans les dessins à la plume d'églises romanes et de détails d'architecture qu'il fit dans le Velay, à Charlieu, et dans le Brionnais, pour illustrer l'ouvrage de son ami Félix Thiollier : *L'Art roman*. Certains de ces dessins sont des pages magistrales d'une vigueur étonnante. Ceux qui ont vu celui du porche de Neuilly-en-Donjon ne me contrediront pas.

Le Musée de Saint-Etienne conserve sa grande toile : *La Loire au saut du Perron*. Elle fait honneur au Maître et donne une idée de sa manière, bien que d'un aspect général un peu sombre. La grande salle de la Chambre de commerce a de lui des panneaux remarquables. Ses œuvres occupent une place d'honneur dans les collections de beaucoup d'amateurs de notre ville où Noirot comptait pour amis tous ceux qui l'avaient approché et avaient été conquis par la force de son talent et la bonté de son cœur.

En écrivant ces lignes, j'ai devant les yeux un beau dessin rehaussé de gouache et de pastel qui représente le site sauvage et romantique de Saint-Maurice-sur-Loire. Le Maître me l'offrit un jour en souvenir d'un bien modeste article que j'avais écrit sur une exposition de ses œuvres à la galerie Pouillé-Lecoultré à Lyon. — « On a fait bien des articles sur moi, me disait-il avec sa bonhomie habituelle, mais de tous c'est le vôtre qui m'a fait le plus de plaisir... ».

Et maintenant que cet homme éminent et bon a disparu, je n'ai qu'à lever les yeux vers le petit cadre pour voir surgir aussitôt le souvenir de celui qui sut traduire en des œuvres si belles et si harmonieuses la beauté de la nature, pour la joie intime et la consolation des âmes tendres et des cœurs tourmentés.

ANDRÉ GRANGER.

L'EXPOSITION DE 1925.

Le Comité général de l'Exposition internationale des Arts décoratifs et Industriels modernes avait délégué à Saint-Etienne MM. Paul Follot, artiste décorateur, et Chapoullié, inspecteur général des Arts appliqués. Sous le patronage de la Chambre de commerce et du Comité régional des Arts appliqués, dont espérons le, l'activité va se réveiller dans le cadre stéphanois, une conférence était organisée le vendredi 27 juin.

A M. Paul Follot revenait le soin de traduire l'esprit de l'exposition internationale. Il lui aurait suffi de dire ses propres efforts. M. Paul Follot appartient avec MM. Maurice Dufrené, Suc et Marre, Ruhlmann, Francis Jourdain, Jaulmes à cette pléiade d'artistes décorateurs qui, depuis 1902,

animent le mouvement d'art moderne. Nul mieux que lui n'était qualifié pour le faire. Ses œuvres, son action sont tout entières pénétrées d'intelligence et de volonté ; alors que tant d'autres s'égarèrent autour de 1900 dans la recherche désordonnée du nouveau, il était presque seul guidé par l'inspiration créatrice qui s'épanouit aujourd'hui, et telle petite bibliothèque de 1905 annonce déjà le meuble de 1925. Si les soins de M. Follot ont toujours été plus spécialement appliqués au meuble, il n'est rien du décor de notre vie domestique qui échappe à ses préoccupations, bronzes, fer forgé, verreries, tapis ; il est véritablement l'architecte de notre intérieur ; et ce n'est pas le moindre enseignement de ce mouvement d'art moderne que de découvrir parmi ses protagonistes des artistes dont la formation a été celle de l'architecte. Cette intelligence de l'harmonie, cette volonté créatrice M. Paul Follot a su parfaitement les traduire dans un exposé qui a fait justice des critiques faciles, presque toutes nourries des erreurs de l'art nouveau de 1900, critiques fausses mais qui ont la vie dure hélas ! car elles confondent une agitation factice d'inspiration étrangère, avec l'effort méthodique et soutenu de nos artistes français. Français, il est français cet art moderne, qui reconnaît les mérites de nos anciens styles et ne néglige pas de s'en inspirer, mais pour s'adapter aux conditions de l'existence moderne. Il n'est pas un style, ce sont là classifications qui viennent après coup. Il ne sera peut-être jamais un style, car il manque pour cette codification, les conditions d'unité que donnait l'état social du passé ; or si la création exige aujourd'hui comme autrefois les sacrifices de la richesse, la dispersion de la vie, le relâchement des liens sociaux et leur instabilité, ne composent plus l'uniformité des goûts d'une élite. Ces efforts cependant demeurent très français par l'élégance de la ligne et l'harmonie des couleurs dans la simplicité. Des projections illustraient la conférence ; écrite dans une langue élégante et ferme, elle a retenu l'attention d'un nombreux auditoire. Au reste les *Amitiés* espèrent dans un de leurs numéros prochains, publier de larges extraits de la conférence de M. Follot.

A M. Chapoullié incombait le rôle de propagandiste. Un incident de route ne lui avait pas permis d'arriver à Saint-Etienne pour cette réunion. Du moins M. Ceccaldi, préfet de la Loire, qui présidait, put le remplacer et adresser un chaleureux appel aux industriels stéphanois en faveur de l'Exposition.

Il importe, en effet, que notre région soit largement et dignement représentée à Paris l'an prochain ; l'intérêt immédiat du producteur paraît un peu effacé dans une exposition qui sera une sélection et où toute production apparaît plutôt dans une présentation collective. Mais l'absence d'une industrie serait préjudiciable à chacun, alors que l'étranger dessine un très gros effort de propagande. Il s'agit pour la France de reconquérir la prééminence dans le mouvement artistique qu'elle avait laissé échapper en s'hypnotisant sur son passé. Les admirateurs forcenés du passé, et dont les

préférences glissent, hélas, souvent de l'œuvre parfaite aux œuvres secondaires des siècles révolus, risquent de faire un mal irréparable, en méconnaissant l'effort de nos artistes modernes et en ne le soutenant pas. Après 1925, le public demandera, exigera du nouveau : ne pas lui en donner c'est s'exposer à le voir se détourner de nous et courir aux inspirations étrangères, dont l'influence s'imposerait alors durement à nos industriels. Or c'est le rôle de la France, et elle seule peut le tenir, d'ordonner les recherches hésitantes, d'harmoniser par l'intelligence et le goût les inspirations.

L'effort à cette exposition d'un type nouveau retombe pour une très grosse part sur les épaules des industriels, dont l'intérêt immédiat paraît cependant sacrifié. Il importe qu'ils soient aidés, et par tous, par la sympathie et par l'argent de tous. Une présentation régionale des industries du pays doit obtenir le concours de tous les organismes sociaux, de tous les groupements. Nous espérons que la ville, le département, la Chambre de Commerce, les Chambres syndicales sauront répondre à l'appel des Comités de l'Exposition. Et nous souhaitons que la Presse veuille bien consacrer aux comptes-rendus des manifestations artistiques les quelques lignes que les événements sportifs acceptent de leur concéder.

M. Chapoullié, inspecteur général des arts appliqués, a visité après quelques établissements industriels notre école régionale des Beaux-Arts, où il s'est montré très intéressé par le travail des élèves. Il nous a dit son intention d'allouer au Comité régional des arts appliqués quelques crédits pour l'organisation d'un concours de décoration pour le Ruban et l'Arme, à ouvrir entre les élèves des écoles et les artisans.

Nous espérons que Saint-Etienne prendra conscience des possibilités qui lui sont ouvertes de créer un milieu d'art régional. L'exposition prochaine doit être un point de départ plutôt qu'un point d'arrivée,

L. R.

A PROPOS DU FESTIVAL MASSENET

Un festival Massenet a été, pour la Pentecôte, l'occasion de fêtes populaires : concours musical, exercices gymniques, concours de sapeurs-pompiers, spectacles en plein air. Une certaine confusion trahissait un programme élaboré par à-coups. Et Massenet n'apparut guère entre tout cela que comme un prétexte.

Nous souhaitons que le Comité du monument Massenet organise le plus tôt possible un hommage mieux choisi à la mémoire de notre illustre compatriote. Il ne serait pas difficile sans doute d'obtenir de l'Opéra l'exécution à Saint-Etienne d'un ouvrage du maître. Et si la venue de l'Opéra présentait de trop grandes difficultés, nous sommes convaincus que l'Etat nous enverrait volontiers la troupe de la Comédie-Française pour une représen-

tation des *Erinnyes*, de Leconte de Lisle, dont la partition musicale, œuvre de Massenet, pourrait être confiée à l'orchestre du Conservatoire ressuscité. L'inauguration du monument, œuvre de M. Lambertson, fournirait l'occasion de cette manifestation artistique. Que l'on ne voie pas dans cette réserve une critique gratuite. Je ne suis pas de ceux qui méprisent les fêtes populaires, et se croient obligés, par fausse dignité, de ne se point montrer dans les rues ce jour-là. La municipalité a réalisé, dans un cadre un peu faussé, des fêtes somme toute bien réussies, et dont il est juste de la féliciter. Des fêtes populaires le premier attrait est encore la foule, qui se donne à elle-même le meilleur de son plaisir, foule simple et bon enfant, prête à rire et qui s'amuse parce qu'elle le veut et d'une tenue parfaite chez nous. Entre toutes les décorations des fêtes de la rue, les trophées de drapeaux et les illuminations demeurent les meilleures : la ville a usé largement de ces dernières et ces journées demeurent les fêtes de la lumière. Sans mêler aucune ironie à nos compliments, les illuminations des bâtiments municipaux, de l'Hôtel de Ville surtout, furent belles. Des photographies auraient été bien accueillies, j'en suis sûr, par nos grands journaux illustrés. L'occasion n'est pas à négliger de faire paraître sous un jour favorable le nom de Saint-Etienne. L'idée n'en est-elle venue à personne ? Chacun sans doute a compté sur le voisin. Pareil soin aurait dû justement revenir au Syndicat d'Initiative : mais demeure-t-il même un souffle de vie au fond de la cour de la rue de la Préfecture ?

L. R.

CHRONIQUE MUSICALE

Il n'est sans doute pas de chaleur assez forte, même le 2 juillet, pour entamer le succès de la distribution des prix au Conservatoire. M. Lehr, Proviseur du Lycée, présidait, et parla en homme qui sait manier et sa langue, et les âmes des jeunes. Ils respirent bien, ceux-ci, l'atmosphère stéphanoise du travail industriel intense : ils ont besoin de s'entendre dire que l'homme n'est pas complet s'il ne brille en lui une petite flamme de poésie et d'art. Une école comme le Conservatoire n'a pas précisément pour but de forger des âmes d'artistes, mais que deviendrait le don sans la technique ? Au cours des années d'étude, se révèle par sélection une élite mieux douée, bien préparée au rude labeur qu'exige par la suite le développement d'une personnalité. En dépit de son estime pour le travail persévérant, l'orateur ne cache pas sa prédilection pour les aptitudes innées sans lesquelles l'œuvre d'art, quelle qu'elle soit, ne saurait venir au monde. Il rappelle à propos un souvenir de voyage : de pauvres tziganes, ignorants, mais vrais artistes à leur insu, connaissaient, grâce à la musique, le moyen de donner du prix à leur vie : pour eux et leurs auditeurs, les heures s'écoulaient en gouttes embaumées.

A la lecture du palmarès, on fut agréablement surpris de l'abondance des prix en espèces. Le prix d'honneur revient à M^{lle} Masson ; celui du Conseil d'Administration à M^{lle} Alex. Michel ; celui de la Défense Nationale, à M. Ferlay ; celui des *Amitiés Foréziennes et Vellaves* à M^{lle} Jourjon ; celui de lecture à vue, à M. Chomer. Trente-deux élus se partagent les récompenses offertes par la ville de Saint-Étienne. Et ce serait encore mieux si d'autres donateurs suivaient cet exemple de générosité.

Trop rares encore, les récompenses du solfège, surtout chez les élèves hommes. Les élèves de chant se montrent particulièrement ternes sous ce rapport comme on a pu s'en apercevoir au concours public. La leçon mérite de n'être pas perdue pour eux.

Les premiers et seconds prix forment une assez belle gerbe : M^{lle} Dubœuf, 1^{er} de Chant et 1^{er} de Déclamation lyrique ; — M^{lle} Masson, 1^{er} de piano avec un jeu fin et distingué. — M. Chomer se fait remarquer avec son 1^{er} prix de violon à l'unanimité, et aussi d'alto ; une petite récompense en Harmonie ne lui siérait pas mal cependant : noblesse oblige. Le second prix d'alto revient à M^{lle} Maréchal, — celui de flûte à MM. Pécoud et Baral ; — celui de hautbois à M. Trillat, celui de clarinette à M. Carrot. Enfin M. Pignol remporte un 1^{er} prix de Basson, et M. Ferlay, *idem* pour le cor, avec M. Dereymond comme 2^e prix.

Ce lot, heureusement agrémenté d'une bonne quantité d'accessits, de médailles et de mentions, fut proclamé par un sympathique élève à l'accent stéphanois bien senti. Après quoi eut lieu le traditionnel concert des principaux lauréats de flûte, chant, violon, cor et piano, avec un trio et un quatuor à cordes. Enfin le 4^e acte de la *Favorite* fut chanté par M^{lle} Dubœuf et M. Baur.

ANDRÉ LÉTANG

LA DIANA

La Société archéologique de la Diana a tenu son Assemblée générale le mardi 10 juin. L'état des travaux de restauration de La Bastie fut l'objet d'un intéressant rapport : la réparation de la galerie sera bientôt terminée, on procédera ensuite à l'assainissement de la cour d'honneur. Des poteaux indicateurs placés sur les différentes routes d'accès permettront aux touristes un abord plus facile.

La promenade annuelle a été décidée pour les premiers jours d'août. Elle aura lieu dans la plaine du Forez et comporte la visite de Moind, Saint-Romain et Saint-Rambert. Moind est une ancienne station romaine, où l'on a retrouvé de nombreux vestiges, et exhumé depuis peu les ruines du théâtre et des thermes. Du moyen âge, il reste une tour, quelques maisons et l'église d'un prieuré de Bénédictins, datant du xiv^e siècle, qui possède un curieux portail en ogive aiguë surhaussée. Le prieuré de Saint-Romain-

LIBRAIRIE · PAPETERIE

H. LARDANCHET

2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

(Angle de la rue de la Paix)

— ✂ — SAINT-ÉTIENNE — ✂ —

TOUTES LES NOUVEAUTÉS DE LIBRAIRIE, BEAUX-ARTS
VOYAGES, HISTOIRE
PUBLICATIONS ARTISTIQUES

OUVRAGES ET OBJETS RELIGIEUX

RELIURE DE LUXE

ESTAMPES EN COULEURS — IVOIRES, ÉMAUX, BRONZES
BIJOUTERIE RELIGIEUSE

CADEAUX POUR PREMIÈRE COMMUNION
ET CORBEILLES DE MARIAGE
BEAUX MISSELS

PAPETERIE DE LUXE

DEMI-LUXE

ET ORDINAIRE

Papiers à lettres, Cartes-correspondance, Encriers, Compas,
Crayons, Porte-mine, Fournitures pour le Dessin et l'Aquarelle,
Stylographes, Encre, Garnitures de Bureau.

TIMBRAGE DU PAPIER A LETTRES

R. C. St-Etienne 9011

TÉLÉPHONE : 10-90

BANQUE PRIVÉE

INDUSTRIELLE - COMMERCIALE - COLONIALE

Société Anonyme au Capital de 75 Millions

AGENCE DE SAINT-ÉTIENNE

4, Place de l'Hôtel-de-Ville et Rue de la Paix, 3

SOUS-AGENCES :

LE CHAMBON-FEUGEROLLES

FIRMINY, RIVE-DE-GIER

St-CHAMOND, St-BONNET-LE-CHATEAU

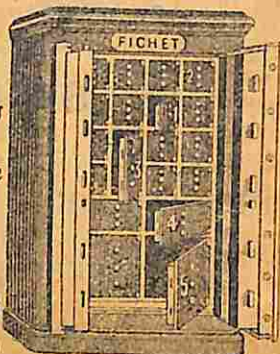
Toutes opérations de Bourse et de Banque

Paievements de Coupons

Souscriptions, Garde de Titres

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

R. C. Lyon 1.420



FABRIQUE DE PIPES ÉCUME & BRUYÈRE

Maisons M. CHEVALIER-REYMONDET

TARDY REYMONDET, SUCCESSEUR

3, Rue de la République — Saint-Etienne (Loire)

DÉPÔT GÉNÉRAL DES GRANDES MARQUES DE PIPES G.B.D., ROPP, L.M.B

Maroquinerie - Etais à cigares et à cigarettes - Portefeuilles - Porte-monnaie

RÉPARATIONS SOIGNÉES - PRIX MODÉRÉS

R. C. St-Etienne 17731

Maison de Confiance fondée en 1872

GRAND TAILLEUR

POUR

HOMMES
ET DAMES

18, rue de la Préfecture

SAINT-ÉTIENNE

Téléph. 13-92



Jamais ne date

le-Puy, fondé au commencement du XI^e siècle a presque entièrement disparu, à l'exception de l'église dont l'abside semi-circulaire est très ancienne (XII^e s.). La nef et le portail sont du XV^e siècle. Sous l'abside, une curieuse crypte est soutenue par des colonnes. On a récemment découvert des peintures très anciennes.

Saint-Rambert est un village pittoresque avec ses vieilles maisons en surplomb sur ses rues tortueuses, et sa vieille porte, qui subsiste seule aujourd'hui, toutes les autres ayant été démolies pour faciliter la circulation. Selon la tradition, les reliques de saint Rambert y furent transportées dans un monastère, vers le XI^e siècle. De là vient son nom. L'église du prieuré est un bel exemple d'architecture romane en Forez. De ses deux clochers, l'un plus simple, sur le porche, porte un frise en pierre sculptée, l'autre plus important, ajouré de baies jumelles, est placé à la croisée du transept. Les bâtiments du prieuré subsistent toujours; la porte de clôture du XII^e siècle est à peu près intacte. A la sacristie est conservée une remarquable chasuble en soie brochée d'or, que l'on date généralement du XI^e siècle.

L'an prochain, c'est La Bastie qui sera le but de la promenade, avec probablement une visite aux salles en partie restaurées du prieuré de Chandieu et peut-être un coup d'œil aux châteaux de Chalain d'Uzore et de Goutelas qui sont à peu près de la même époque que le manoir des seigneurs d'Urfé.

J. C.

LES GRANDS PRIX DE L'A. C. F. 1924

Les grands prix de l'A. C. F. auront lieu à Lyon, cette année, sur une partie du circuit de 1914 où nous assistions, peu de temps avant la déclaration de guerre, à la victoire des voitures Mercedes, après une lutte très vive, menée presque jusqu'au bout par le regretté conducteur de Peugeot, Georges Boillot. Georges Boillot, tué pendant la guerre, ne sera pas là pour prendre sa revanche. Nous ne verrons pas non plus d'automobiles Mercedes, aucune marque allemande n'ayant jusqu'à présent obtenu l'autorisation de participer à une course française.

Le circuit de 1924 est plus court que l'ancien. Il mesure 23 km 145. Il part des « Sept Chemins » (près de Brignais) pour descendre à Givors, où l'on emprunte pendant un kilomètre la route de Rive-de-Gier pour bifurquer brusquement et prendre la route sinueuse qui gravit la colline par une rampe qui atteint 5, 4 0/0, et rejoint, au lieu dit « le Pont Rompu », la ligne droite des « Montagnes Russes », 6 km. avant le double virage des « Esses » et le tournant aigu des « Sept Chemins ». Sur ces routes accidentées et difficiles se courront du 30 juillet au 3 août deux épreuves automobiles, une épreuve motocycliste et même une course cycliste.

Le Grand Prix de Vitesse (Grand Prix d'Europe) qui est réservé aux voitures ayant une cylindrée maximum de 2 litres a réuni des adhésions qui nous sont garantes de la lutte passionnante qui se déroulera sur les trente-cinq tours du circuit. Les Anglais avec « Sunbeam », vainqueur l'an dernier à Tours, et les Italiens, les « Fiat » surtout, au volant de l'une desquelles nous retrouverons probablement Felice Nazzaro, le gagnant du Grand Prix de 1922 à Strasbourg, seront de redoutables adversaires. Depuis la guerre, la malchance et peut-être aussi une préparation insuffisante n'ont pas permis aux voitures françaises de triompher dans les Grands Prix de vitesse. Parmi ceux qui défendront nos couleurs, on peut avoir foi en « Delage » dont le chef d'équipe est l'excellent conducteur René Thomas, en « Bugatti », le grand constructeur alsacien, dont une voiture se classa troisième l'an dernier, en « Schmid » aussi dont les deux voitures ont été établies avec grand soin. Une « Miller » représente la participation américaine.

Quoique le circuit soit très dur, on peut être certain que les vitesses atteintes ne seront pas inférieures à celles qu'obtinrent l'an dernier sur le circuit de Touraine l'Italien Bordino, qui établit le record du tour à la vitesse de 142 km. 687, et le vainqueur, l'anglais Seagrave qui couvrit les trente-cinq tours à la moyenne horaire de 121 km. 400. En 1922, sur l'excellent circuit de Strasbourg, le gagnant Nazzaro avait tourné à la vitesse moyenne de 127 km. 670. Le coureur allemand Lautenschlager s'était classé premier en 1914 à la moyenne horaire de 105 km. 550 et la comparaison de ces quelques chiffres montre les progrès accomplis depuis dix ans.

Cette année, les moteurs seront presque tous suralimentés par des turbo-compresseurs. L'augmentation de puissance réalisée par la suralimentation serait, selon les rapports d'une maison anglaise, de 30 à 35 %, déduction faite de la puissance absorbée par l'entraînement du compresseur. On parle également de l'apparition en course, de moteurs à deux temps, six ou huit cylindres.

Ajoutons que le gagnant du Grand Prix de vitesse recevra un prix de 100.000 frs, qui peut s'augmenter d'un certain nombre de primes.

Le Grand Prix de tourisme comporte une double épreuve : une épreuve éliminatoire d'endurance et une course de vitesse, avec consommation d'essence limitée. Pour la première épreuve, il est attribué huit litres aux 100 km. pour les voitures de la première catégorie, (2 places, poids minimum 400 kg.), 13 litres pour la deuxième (4 places, 1000 kg.) et 18 litres pour la troisième (5 places, 1400 kg.); pour l'épreuve de vitesse ces chiffres sont portés à 10, 15 et 21 litres. Le départ de l'éliminatoire sera donné à minuit et les voitures tourneront pendant huit heures à une moyenne imposée de 50, 60 et 70 km, suivant les catégories. Les voitures doivent être munies d'une capote et devront effectuer trois tours avec capote levée. Lors de la Coupe Kudge, au Mans, le 14 juin, dont le règlement compor-

tait une disposition analogue, un des concurrents l'anglais Duff obtint pour la mise en place de sa capote le temps record de 17 secondes.

Dans le Grand Prix des Motocyclettes, nous assisterons à un beau duel entre les machines anglaises, toujours très au point, et la brillante équipe de Peugeot dont les rapides engins avaient fait grande impression l'an dernier mais avaient dû abandonner par suite de grippages attribués à une mauvaise protection des organes contre la poussière.

JOSEPH CHOLAT.

CHRONIQUE DE L'ÉCRAN

Je n'ai rien dit, de deux mois, n'ayant rien vu qui en valût la peine. Cependant, chez Pathé l'on projetait *La Belle Nivernaise* que j'ai su, plus tard, être mise à l'écran par Jean Epstein. Vous y auriez couru, n'est-ce pas ? Epstein, voyons : si l'on avait su ! Mais Pathé réserve ses calicots pour *Königsmark*... Et le directeur de *Family*, que croyez-vous qu'il fasse ? Il couvre la ville d'affiches pour une *Tragédie de Lourdes* plus triste encore qu'on ne le pouvait craindre. Et, quelques temps après, il donne la *Terrible Fièvre* de Louis Delluc : pas une affiche. Etonnez-vous, après cela, qu'il y ait tant de préventions contre le cinéma.

Family a donné une des premières œuvres d'Abel Gance : *La Dixième symphonie*. L'intrigue est fort maladroite : un mélo sombre et ridicule. Mais on sent, par instants, sourdre le génie du cinéma dans une de ces trouvailles, de ces heureuses rencontres de la beauté qui donnent un petit coup au cœur. Exemples : quand l'action se précipite, accumule de tragiques événements, Gance arrête sa course d'images et montre un Bouddha de bronze immobile. L'impassible *ααγγη*. C'est très fort. Autre chose : on joue la dixième symphonie justement (celle que Beethoven n'écrivit jamais); Gance prend chaque auditeur, un à un, de tout près, et révèle des visages ravagés d'émotion : voilà de l'art, vraiment.

Au *Royal*, un film tout opposé : *Bouclotte*, avec une intrigue bien faite, touchante mais de médiocres images. Il y a là, cependant, « la regrettée Gaby Deslys ». On sait que cette tendre et légère fille mourut, dans son printemps, léguant aux pauvres ses richesses d'iniquité. Il est très émouvant de la voir *vivre*, ici. On songe à ce buste de sainte Madeleine où la face enlevée laisse paraître, sur un cou charmant, le visage sans yeux de la mort. Ainsi, sous l'écran, le visage de Gaby Deslys, à jamais immobile.

C'est d'ailleurs une chose étrange que cette restitution de la vie, au cinéma. Il y en eut, ce même jour, un second exemple qui mérite de passer à la postérité. Dans le *Diamant vert*, des Arabes frappent longuement un jeune garçon qui est le « type sympathique » du film. Avec sauvagerie. Et, même en sachant que « ce n'était pas pour de vrai » on trouvait cela assez pénible. Une bonne femme n'y tint pas : « Arrête, sale marocain,

nom de Dieu ! » — La salle s'est moquée ! Mais voyez, à ce juron, la puissance du cinéma.

M. Pitou, le directeur du *Kursaal*, s'en va. La maison *Gaumont* laisse partir un homme charmant, plein de goût, et qui avait par son travail mené son cinéma au premier rang, de toutes façons. Puisse-t-elle ne pas le regretter trop vite, et ne pas voir trop tôt qu'il y a des épargnes sottes et ruineuses.

JACQUES PRÉNAT

A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Le concours ouvert pour la nomination du nouveau directeur de l'École régionale des Beaux-Arts s'est terminé par la désignation de M. Léo Carrière.

Notre école est en de bonnes mains et son avenir est assuré. M. Léo Carrière, après s'être consacré à Paris à la fresque, professait à l'École nationale de Lyon depuis plusieurs années le cours de décoration, et à Saint-Étienne il était titulaire de ce même cours depuis quelques mois. Aux qualités de l'artiste il sait unir les mérites d'un excellent administrateur. Nul n'était mieux qualifié pour poursuivre l'effort commencé par M. Worms. Nos regrets et nos satisfactions se mêlent à l'occasion de ce départ et de cette installation.

LES LAURÉATS DES AMITIÉS

Au Conservatoire. — Le prix des *Amitiés*, destiné à récompenser le travail assidu d'un élève, a été attribué à Mademoiselle Gaby Jourjon, qui a obtenu une première médaille au concours de vocalises.

A l'École des Beaux-Arts. — Les prix du Concours ouvert dans le courant de l'année sur l'initiative des *Amitiés*, ont été décernés à la distribution des prix.

Rappelons les noms des lauréats : 1^{er} prix, M. Pierre Haon ; 2^e prix, M. Philippe Gaillard ; 3^e prix, M. Louis Plaine.

VELAY

LES JEUX FLORAUX DU PUY-SAINTE-MARIE

L'Académie des Jeux Floraux du Puy-Sainte-Marie s'est réunie le 18 juin pour procéder, comme elle le fait tous les cinq ans, au renouvellement de son bureau.

Ont été élus :

Président : A. Boudon-Lashermes ; *Vice-présidents* : Abbé Oddes, Docteur Boncompain ; *Secrétaire* : Louis Peyroche ; *Trésorier* : Lucien Vailhorgues.

Le bureau sortant a présenté aux anciens lauréats assemblés pour cette circonstance le manuscrit destiné à la publication, votée lors de la réunion de 1919, de l'histoire des Jeux Floraux du Puy, — publication qui doit commémorer les noces d'argent que la confrérie célèbre cette année.

Cette histoire, qui va de 1897 à 1924, formera trois volumes. Elle comprendra, avec le compte-rendu de toutes les réunions tenues depuis le 1^{er} mars 1897 jusqu'au 18 juin 1924, la reproduction de toutes les poésies couronnées aux Jeux Floraux pendant ce quart de siècle et le palmarès complet de chacun des tournois poétiques.

Ceux des doyens de nos lauréats qui jadis avaient fait partie de la classe de rhétorique des frères Bremond, à Saint-Étienne, et que la réunion du 18 avait amenés au Puy, ont eu l'heureuse surprise d'y retrouver le Père André Bremond, leur ancien maître, arrivant de Paris, où il venait d'assister à la réception de son frère à l'Académie française.

LES SUPÉRIEURS DES CORDELIERS ET DES JACOBINS DE PARIS EN 1792.

Ils étaient tous deux de chez nous : Claude-Agrève Crouzet de la Combe et Louis Breymand, — le premier, né à Saint-Agrève ; le second, au Puy.

Le Père *Crouzet-Lacombe*, comme on l'appelait, était né le 25 octobre 1758 dans un antique hôtel de famille, sis sur la place de l'Aune, à Saint-Agrève, qui porte encore un blason mutilé entre deux fenêtres à croisillons sculptés. Sa famille remontait à un vaillant capitaine du temps de la Ligue, « Noble Guillaume Crouzet, dit le Capitaine Pouzols », qui commanda la garnison de Fay-le-Froid et fut rentier de cette ville en 1591. Il était fils de Jean Crouzet et de Marie Valette, nés pour de 1510.

A la mort de Guillaume, la famille se divisa en deux branches : celle de Saint-Agrève et celle de Fomourette.

La première eut pour chef Pierre Crouzet, notaire à Saint-Agrève, qui naquit vers 1560 et testa le 11 mars 1640, laissant 4 enfants, dont l'aîné, Pierre, épousa le 27 juin 1549 Catherine de Chave, fille de Jean et Marguerite de Saint-Paul. Leur fils Pierre, remarié le 11 août 1795 à Françoise de Cénat de Flossac, fille de Jacques et de Clauda de Châteauneuf de Rochebonne, est l'aïeul du Gardien des Cordeliers.

La seconde branche, issue de Jean Crouzet, né vers 1570, se subdivisa en deux rameaux, sortis de ses deux fils, Jean et Pierre, fixés au Moulinas (Saint-Voy) et à Fomourette. L'un de ses rameaux subsista fort longtemps dans la région; l'autre s'éteignit dans les Faurie, procureurs au Puy, éteints eux-mêmes dans les Lasherms.

Entré aux Cordeliers d'Annonay, Claude-Agrève fit ses études, en 1784, au Grand Couvent de Paris. Il fut reçu docteur en Sorbonne le 18 octobre 1785; devint secrétaire du Chapitre Conventuel, la même année; puis fut élu Gardien. Le 20 avril 1790, les commissaires de la municipalité envahissent le couvent et en font l'inventaire. Le Gardien leur déclare qu'il entend « rester dans la maison pour y vivre et mourir sous la règle à laquelle il a fait vœu de se soumettre ». On caserne d'abord des troupes dans l'immeuble, puis celui-ci devient la proie du Club fameux qui en prit le nom : « les Cordeliers ». Emprisonné en 1792, puis relâché pour cause de maladie, le Gardien reste au couvent après tous ses religieux, sous la surveillance vigilante de la police. Il en est enfin expulsé, mais réside à Paris jusqu'au bout, exerçant secrètement son ministère.

Louis Breymand naquit au Puy le 28 juillet 1738. Sa famille, connue depuis Guillaume Breymand, vivant en 1376, était venue au Puy de Roche-en-Régnier, ville baroniale du Velay, dont plusieurs de ses aïeux furent Consuls ou Députés aux États provinciaux. Maurice Breymand, né vers 1470, fut père d'Annet, aïeul d'autre Annet, chirurgien, et bisaïeul de Louis, chirurgien. Le fils aîné de ce dernier, Georges, se maria deux fois à Bas : à François Girard de Bourzeis et à Antoinette Fayard. Du premier lit vinrent les chirurgiens d'Yssingeaux, dont il existe, aux Archives de la Haute-Loire, un curieux journal manuscrit. Le 25 novembre 1730, l'un d'eux, Joseph, épousait à Saint-Didier-la-Séauve Ysabeau Rhullière, parente du général, — en présence de ses cousins Joseph de Véron de la Combe, lieutenant-général civil et criminel au Bailliage de Saint-Ferréol, et Charles de la Fayette, gendarme de la Garde du Roi.

Du second lit vint Pierre, marié à Bas à Marguerite Girard de Rhullier, père de Georges, marié au Puy à Gaspard Reynaud de Lanthenas, d'où Louis, époux de Thérèse Faugier de Lassagne, de Sainte-Sigolène, père de trois enfants : le Prieur du Noviciat Général de Paris; l'aïeul d'Auguste Breymand, député d'au Puy en 1848; et une fille dont la postérité est aujourd'hui représentée par les familles Fabre, Vissaguet, Durand, Boudon, Richond, Baldit, Lobeyrac, Assézat, Roche des Breux....

Entré au couvent des Jacobins du Puy, Louis Breymand fit profession à Toulouse le 5 octobre 1755 et fut successivement Prieur dans plusieurs maisons de son Ordre. Il était « très estimé de tous pour sa piété et sa dextérité »; aussi le Général des Dominicains le fit-il venir à Paris, au Noviciat. Il y remplit successivement les fonctions de syndic, de maître des novices, et enfin de Prieur. Elu à ce dernier poste en 1788, il fit en 1790 « une admirable profession de fidélité religieuse, groupa autour de lui les religieux de Paris, où son couvent put survivre à toutes les autres maisons de la capitale ».

Au mois d'août de la même année, il intervint, en qualité d'ancien prieur du couvent du Puy, auprès du directoire du département de la Haute-Loire, pour tenter de sauver quelques épaves du mobilier sacré de l'église Saint-Laurent. Il réclamait notamment deux calices de vermeil, deux burettes d'argent, un bénitier d'argent et une croix processionnelle du même métal, tous objets dont il avait personnellement fait don à la Communauté, et qu'il revendiquait à sa dissolution. Sa réclamation n'ayant pas été admise, il écrivit à la municipalité du Puy qu'il lui faisait don de tous les objets que le couvent de Saint-Laurent tenait de ses libéralités, — afin que la ville en distribuât le prix aux pauvres. « La municipalité accepta pour les pauvres le don du Père Breymand » et demanda au directoire la remise des objets précieux. Mais elle se heurta, à son tour, à un refus catégorique.

Le Prieur du Noviciat général continua, à Paris, avec une fermeté que rien ne put lasser, la lutte qu'il avait entreprise contre les tyrans du jour. Mais, le 23 février 1792, l'ordre d'expulsion lui fut enfin signifié. Lorsque les commissaires en eurent achevé la lecture, le Prieur tomba, comme foudroyé, dans les bras de ses religieux. On le ramena dans sa chambre; son agonie se prolongea jusqu'au 28 mars, où il mourut à 7 heures du matin.

Le Père Faitot, qui devait lui succéder, — ami personnel de M. Emery et l'un des plus ardents promoteurs du procès de béatification de la Sainte du Puy, Agnès de Jésus, — rédigea de sa main, sur le Nécrologe des Frères-Prêcheurs, l'acte du décès du Prieur :

« Le 28 mars 1792 est décédé, à 7 heures du matin, le R. Père Jean-Louis Breymand, religieux prêtre de cette maison, profès du couvent du Puy-en-Velay, âgé de 54 ans, muni des sacrements; et a été inhumé dans le caveau des religieux de la maison le lendemain, 29 dudit mois.

« Le R. Père Breymand, dernier prieur canonique de la maison, avait été nommé à cette place par patente du Révérendissime P. Général de l'Ordre datée de Rome le ... 1788. Il l'accepta le 30 mai suivant, et en a constamment rempli les devoirs avec succès. Les temps difficiles dont il a fait l'épreuve n'ont servi qu'à nous faire mieux connaître combien il y avait de ressources dans son zèle et sa vertu, Sa conduite fut toujours un

modèle d'exactitude et de régularité, et la bonté de son cœur, en lui conciliant l'affection de toute la communauté, lui donna l'ascendant dont il avait besoin, pour en soutenir le lien et l'existence, au moment où elle était menacée de dissolution.

« Rien n'a mieux prouvé combien il aimait son état, sa maison, ses confréries, que le genre de maladie qui lui a causé la mort. Naturellement très sensible, il avoit depuis longtemps le cœur oppressé de chagrin, lorsque les commissaires députés par la municipalité vinrent nous signifier légalement, disoient-ils, notre nouvelle expulsion, avec ordre d'aller remplacer les Carmes, que l'on chassoit aussi de leur maison, rue des Billettes. Cet ordre désolant nous fut intimé le 23 février. Le R. P. Breymand, alors vicaire en chef canoniquement élu, nous présidoit. Il écouta la lecture de cet arrêt, et quand elle finit il parut frappé à mort. On l'obligea de se retirer. Il se mit au lit, et depuis ce moment il ne s'en est pas levé une seule fois. C'étoit le 23 février que la scène accablante se passoit; il languit, souffrit beaucoup, et rendit son âme à Dieu le 28 mars, après l'avoir encore purifiée par une patience vraiment chrétienne et des sentiments de résignation et de pénitence qui nous autorisent à croire que Dieu lui a fait miséricorde.

« Ses obsèques furent célébrées dans notre chapelle particulière, ainsi que le Pape et les évêques l'avaient indiqué aux catholiques dans ces temps difficiles. Puis le corps, porté par des confrères, accompagné par la communauté récitant les prières prescrites, fut descendu dans une salle près le cloître, où il fut laissé, et où le clergé constitutionnel vint le prendre ».

A. BOUDON-LASHERMES

LES LIVRES

Dr CH. FIESSINGER : *Les Défauts, réactions de défense* (A. Maloine, éd.).

Aux premières pages de cet ouvrage, le Dr Ch. Fiessinger écrit : « Le cerveau avec sa faculté d'associer les idées, de comparer, de juger, de conclure; le sympathique neuro-glandulaire avec ses propriétés de sentir et de vibrer, règlent les mentalités et les caractères ». Les grands bouleversements politiques ne modifient que les manifestations. « Simplement, dans les périodes agitées, le sympathique neuro-glandulaire a pris le pas sur la raison. Il a commandé à son tour, et quand il domine sans contre-poids, ce sont l'anarchie dans les esprits et les révolutions dans la société ».

Est-ce à dire qu'il y ait des « races morales, comme le dit l'auteur? Ce n'est là, à mon sens, qu'une formule ingénieuse et commode pour le classement de quelques aspects individuels. Ce n'est pas, réellement, une notion positive.

L'état politique se constitue et se maintient par la discipline, consentie ou imposée, interne ou externe, du sympathique neuro-glandulaire. Pas de société sans gouvernement, énonçait Auguste Comte. Par contre, l'esprit se rectifie par son propre exercice quand il est vraiment indépendant des forces matérielles. Mais, présentement, il ne l'est qu'exceptionnellement, et l'intelligence est devenue plus spontanément anarchique que le sentiment, malgré les apparences.

Les races morales ne se discernent que dans l'état apolitique qu'est la démocratie. Ici, la raison est contrainte et les impulsions individuelles les plus énergiques, c'est-à-dire les plus égoïstes, ont toute licence. Mais c'est là une régression qui ne peut être, comme la peste, que provisoire de toute manière. Ou la société se désagrègera complètement ou l'ordre se rétablira.

A vrai dire, il n'y a donc que des races sociales. Les défauts ne sont que des expressions sociales : et par leur définition et par leur développement. L'organe produit l'impulsion; mais c'est la société qui la juge, la refrène et, par là, arrive à l'atténuer peu à peu et à la faire disparaître. L'anthropophag-

gie, par exemple, fut une des impulsions les plus irrésistibles du primitif. Il n'en subsiste plus que ce que la civilisation a laissé survivre : la médisance.

Une société n'est pas seulement la somme des individualités vivantes, mais encore l'expression complexe de son procès historique, de ses morts, de son potentiel et des espérances qui font son destin. C'est l'ordonnance sociale qui confère telle valeur à telle qualité morale, et parfois, suivant les temps, les lieux, les circonstances, qui condamne implacablement, justifie ou utilise même telle défectuosité mentale ou morale.

Au reste, il n'est de science que du général et de généralisation que de l'abstrait. Or l'auteur est médecin et l'un de nos plus éminents praticiens. Il considère les malades bien plus que la maladie. Aussi son livre est-il plutôt un catalogue commenté des vices du cœur et de l'esprit. Auguste Comte, dont l'œuvre est riche des plus profondes observations sur l'âme humaine, n'admettait point la psychologie dans la hiérarchie des sciences. Elle se rattache en effet, d'une part, à la biologie et, de l'autre, à la sociologie.

M. le Dr Ch. Fiessinger ne se borne point à dépister les défauts, il nous montre comment et pourquoi ces défauts sont soigneusement entretenus. Ce sont des « réactions de défense ». « Les médiocres ambitieux se défendent par la méchanceté, écrit-il, les faibles par la bouderie, les sots par l'entêtement, les jaloux par la calomnie... Le sujet réalise ses plans par des moyens troubles parce que, seuls, ils s'offrent à l'emploi de ses facultés... Ses défauts sont attachés à sa nature comme les symptômes à la maladie ».

Sans doute. Mais, ici, l'étiologie nous ramène au social. Il est évident, par exemple, qu'un système aussi absurde et nocif que le suffrage universel et le parlementarisme exaspère les plus perniciox instincts : jalousie, envie, cupidité, mensonge, calomnie, etc. Sans compter les infirmités de l'intelligence qu'il aggrave : bassesse d'esprit, ignorance, imbécillité. Non seulement il y a utilisation, adaptation des défauts, mais culture intensive. Ceux qui y répugnent le plus doivent s'entraîner à la démagogie pour réussir au jeu de l'élection.

La morale n'est pas d'intention, elle est d'action. Elle ne se parle pas, elle s'institue. « Les exhortations des moralistes n'ont jamais convaincu personne », remarque judicieusement l'auteur. C'était la pensée de Comte. Mais les institutions morales : une règle, une direction spirituelle, une contrainte temporelle, un frein social vigoureux, accroissent la vigilance, la promptitude, la dynamique de l'inhibition, la volonté, refoulent les impulsions mauvaises, suscitent des réflexes sociaux, des habitudes de concours et de convergence. S'il est vain, en effet, de dénoncer « les faiblesses de l'humanité alors que l'humanité ne parvient à vivre qu'avec la complicité de ces faiblesses », il est efficace, en développant l'ordre, de restreindre de plus en plus le rôle de cette complicité. Et c'est là toute l'histoire du pro-

grès humain. L'auteur le voit fort bien en disant : « Une hygiène déficiente ouvre la porte aux maladies comme une éducation mal comprise donne échappée aux défauts ».

Défauts à prédominance organique, affective ou intellectuelle, ces trois catégories donnent lieu à des notations psychologiques qui rappellent la vigueur des *Caractères*, la charmante humanité de Vauvenargues et la finesse de Joubert. L'auteur est à la fois un médecin, c'est-à-dire un confesseur, un artiste et un philosophe. Que de pages on voudrait citer ! Il faut se borner aux points de direction :

« On sait aujourd'hui que les émotions déterminent un surmenage surréal. C'est après le surmenage passager que la nutrition violemment fouettée semble acquérir des aptitudes plus riches à faire de l'énergie nerveuse : « Rien ne nous rend si grand qu'une grande douleur », a dit le poète, bien avant qu'eût été découvert le rôle des capsules surrénales ».

Est-ce pour cela que la femme résiste souvent aux violentes émotions qui abattent l'homme le plus robuste et même qu'elle semble parfois avide de ces émotions ?

Le Dr Ch. Fiessinger ajoute ceci : « Notre sexe, ce sexe mâle, qu'on se plaît à représenter comme le plus fort, est tout au contraire le produit d'un ovule mal nourri, en état de détresse lamentable. L'ardeur plus vive des sentiments chez la femme tient à une richesse ovulaire bourrée de substances nutritives. Pendant toute la vie, ce départ mieux préparé règle une série de fonctions animées par une sensibilité de marque. Il est donc naturel qu'agitée par une excitation interne plus frémissante, la femme, plus tard, livre prise à des sursauts d'humeur plus impétueux. Seul, un mari ignorant, devant une scène conjugale, lèvera les bras de désespoir. Celui qui lisait jadis les chroniques du *Temps*, signées par le regretté professeur Edmond Perrier, se contentera de murmurer : « Coquine d'embryologie ! » Du coup, sa femme intelligente (cela se rencontre) et susceptible de changer le ciel de ses idées, curieuse par surcroît (est-ce exceptionnel ?) dominant l'impétuosité de sa nature, s'arrêtera dans son crescendo irrité : « Coquine d'embryologie ? — Oui, certes, vous êtes, ma chérie, le produit d'un ovule riche en matières nutritives ». Cela dit, tout de même, le mari fera bien de ne pas s'égarer dans des explications plus savantes et il prendra la porte, tout doucement ».

Nonobstant, ce médecin n'est pas un matérialiste. S'il fait sa part au déterminisme biologique, il connaît la toute puissance de l'idée et de la foi. Ce n'est pas un sceptique. Le scepticisme, pour lui, « est une maladie de la volonté ». Mais il affirme avec d'autant plus de force que « l'ambition d'un noble rêve n'acquiert son prix que sous la possibilité de son accomplissement ».

C'est, surtout, un esprit positif. Et toute conception sociale positive « impose dans la société l'organisation de groupements solides, de hiérar-

chies compétentes, d'associations d'intérêts. Un régime sera établi d'ordre où tous les intérêts se verront défendus et où l'avenir se dévoilera sous les plis que les prévisions avaient préparés et non avec des accrocs et des déchirements dont les responsables ne soupçonnaient pas la possibilité. Pour faire lever l'aube de ces jours meilleurs, point ne sera besoin de longues joutes oratoires. Un gouvernement fort dira : « Je veux », et aux bavards : « Fichez-moi la paix ».

Précisons. Un gouvernement ne peut réellement défendre tous les intérêts qu'en s'abstenant de s'en occuper pour se consacrer uniquement à l'intérêt national. Cela seul, au surplus, lui donne, avec l'indépendance de tous les intérêts particuliers, la force de commander et le prestige d'être obéi.

Ce nouveau livre de l'auteur d'*Erreurs sociales et maladies morales*, de la *Formation des caractères*, des *Maladies du caractère*, etc., est comme les précédents, pleins de substantifique moelle. Il fait penser. Ce qui ne court pas les rues de la librairie.

GEORGES DEHERME

MAURICE BRILLANT : *L'Amour sur les Tréteaux ou La Fidélité punie*. Roman. (2 vol. 15 francs, Bloud et Gay édit.).

L'esprit charmant et vif de Maurice Brillant, qui trouve des occasions de plaisir et d'éloquence en toutes choses, dans ce roman, tiré d'une folle poursuite le moyen de nous instruire et récréer comme on ne peut mieux. Un jeune bourgeois de Séesz entreprend par dépit amoureux et par goût ensemble de se rendre célèbre au théâtre. La chance le conduit à l'Opéra-Comique au moment où l'illustre Mounet y brillait, et quelque temps, il mène là une vie nonchalante. Puis un gentilhomme l'enrôle dans une troupe de comédiens ambulants qui vont, pour leur plaisir, donner ici et là les spectacles les plus gais et les plus charmants qui se puissent concevoir. Nous suivons avec eux toutes les routes de France. L'Anjou, la Normandie, le Vendômois, la Gironde, la belle Provence et le Lyonnais enfin (que faites-vous du délicieux Forez, cher Brillant?) filent sous des roues paresseuses, au milieu du plus joli tintamarre de rires et de chants que vous puissiez imaginer. Je ne dirai rien des mille aventures dont l'auteur nous donne l'aimable récit, elles sont extrêmement gaies et piquantes, et ce serait les faner que d'y toucher. Mais peut-on dire que Brillant est un peintre exquis ? Que le paysage transparait, au travers de son récit léger et rapide sans qu'il ait l'air de vous en dire un mot ? Si vous êtes gourmand, quel plaisir ne trouverez-vous pas dans ces deux volumes ? Les sauces, les pâtisseries : on en parle de telle façon que l'eau vient à la bouche. Et pour

les vins, je ne sais qui a mieux peint leur parfum, le feu plein de fraîcheur qu'ils apportent dans le corps, et ce sillage encore qui subsiste après eux. Tout cela dans une langue charmante, toute proche de cet été du XVIII^e siècle dans lequel l'auteur a situé son roman. L'on croirait lire les *Mémoires* les plus instructifs et les plus agréables du monde.

JACQUES PRÉNAT

PANAÏ ISTRATI : *Kyra Kyralina*, roman (chez Rieder). — RAYMOND RADIGUET : *Le bal du comte d'Orgel* (chez Grasset). — J. ET J. THARAUD : *L'an prochain à Jérusalem* (chez Plon). — JACQUES BAINVILLE : *Histoire de France* (édit. Fayard). — CHARLES MAURRAS : *L'Allée des Philosophes* (édit. Crès).

J'étais fier de ma découverte. En lisant *Kyra Kyralina*, le prodigieux roman d'aventures de M. Panaï Istrati, j'avais maintes fois murmuré le titre de celui de Voltaire. « C'est *Candide*, me disais-je, un *Candide* moins dépouillé, mais de même veine que l'autre ». Et voilà que M. Marcel Azaïs, dans son dernier fascicule des *Essais critiques*, fait le même rapprochement. Je suis heureux de me rencontrer avec un aussi bon esprit, mais dépité de l'avance qu'il a prise sur moi devant le public.

L'œuvre de ce nouvel auteur, né d'un Grec et d'une Roumaine, et qui, si l'on en croit M. Romain Rolland, aurait « appris seul le français, il y a sept ans, en lisant nos classiques », est de celles dont la librairie a besoin, de temps à autre, pour s'aérer. Il y aura une suite, et je l'attends avec impatience. Quiconque aura lu ce premier livre haletant, tragique, ironique et tendre, me comprendra. Ajoutons que nombre de pages y sont consacrées à des aventures scabreuses : nous sommes en Orient. M. Azaïs explique cela mieux que je ne saurais le faire : « A la fin de cette histoire, Kyra et Dragomir sont enlevés par un vieux Turc charmant : elle pour être vendue à un harem, lui pour apprendre à violenter la nature... ». Mais toutes réserves étant faites quant aux choix de son public, ce livre est peut-être, depuis *l'Atlantide*, le plus attachant que j'aie lu.

Quand paraîtront ces lignes, un roman posthume de Raymond Radiguet : *Le bal du comte d'Orgel*, aura vu le jour chez Grasset. N'attendons pas que l'unanimité de la critique le salue comme une belle œuvre pour le signaler à nos lecteurs, à ceux du moins qui attachent quelque importance à nos jugements. La première partie a été publiée par la *Nouvelle Revue française*, le 1^{er} juin. Point n'est besoin d'attendre la fin pour se faire une opinion, car il se passe très peu de chose dans ce roman. C'est la banale histoire du sentiment amoureux d'un jeune homme pour la femme du

comte d'Orgel chez lequel il fréquente. Tout l'intérêt du récit est dans l'aisance, la minutie, la limpidité de l'écriture. Proust a passé par là, certes, mais Radiguet n'a ni répété, ni singé l'auteur du *Temps perdu*. Il a gardé de sa manière ce qui lui était assimilable, à lui, Radiguet, et il a retrouvé le ton des œuvres qui plairont toujours à des lecteurs français : élégant bavardage, justesse de l'expression, vivacité d'observation. Par dessus tout, l'apparente facilité au milieu des pires complications psychologiques. Rira qui voudra : Radiguet n'est point si différent de M^{me} de La Fayette. Ensemble, relisons :

« Elle ne pouvait s'empêcher d'être troublée de sa vue, et d'avoir pourtant du plaisir à le voir ; mais quand elle ne le voyait plus et qu'elle pensait que ce charme qu'elle trouvait dans sa vue était le commencement des passions, il s'en fallait peu qu'elle ne crût le haïr par la douleur que lui donnait cette pensée ».

« L'amour venait de s'installer en lui à une profondeur où lui-même ne pouvait descendre. François de Sérénuse, comme beaucoup d'êtres très jeunes, était ainsi machiné qu'il ne percevait que ses sensations les plus vives, c'est-à-dire les plus grossières. Un désir mauvais l'eût bien autrement remué que la naissance de cet amour. C'est lorsqu'un mal entre en nous que nous nous croyons en danger. Dès qu'il sera installé, nous pourrions faire bon ménage avec lui, voire même ne pas soupçonner sa présence. . . ».

Inutile de prolonger l'expérience : le premier alinéa est tiré de la *Princesse de Clèves* ; le second du *Bal du comte d'Orgel*. On a justement blâmé le cynisme forcé du *Diable au corps* ; mais l'on n'a pas assez pris garde à la qualité du style de Radiguet. Le livre posthume que l'on publie aujourd'hui ne fera qu'augmenter nos regrets. Avec Radiguet, nous avons perdu l'un des mieux doués parmi nos écrivains modernes. Il eût été grand, il eût renoué une tradition. Mais il est mort à vingt ans !

On pourrait craindre qu'à la longue, les récits romancés que les frères Tharaud nous font de leurs voyages, ne devinssent monotones. En effet, certaines pages de l'*An prochain à Jérusalem* laissent percer, sinon la fatigue, la négligence du virtuose. Si l'habitude est une seconde nature, un écrivain doit se gendарmer contre lui-même pour n'y point céder. Le mécanisme n'est point favorable à l'œuvre d'art. Cette réserve faite, reconnaissons que le dernier livre des frères Tharaud est agréable. On ne se lassera pas de si tôt de suivre ces « étonnants voyageurs » qui savent si bien voir et décrire. Je vous recommande, entre autres chapitres, celui qui nous montre la *Mosquée d'Omar*, « ce brillant palais d'azur » qui « enferme entre ses marbres et ses feuillages de mosaïque, remplis d'oiseaux flamboyants, la Sakhra, la

roche sacrée, sur laquelle Dieu arrêta le couteau d'Abraham levé sur Isaac, et d'où le prophète Mahomet fut ravi en extase devant le trône du Tout-Puissant ».

Je me suis beaucoup amusé de la surprise de certains libraires parisiens, devant le succès inattendu que vient de remporter l'*Histoire de France* de Bainville. Près de cent mille exemplaires ont été vendus en quelques semaines : le tirage d'un roman bien lancé ! Les jaloux seuls en concevront du mépris pour cet ouvrage à la fois simple et distingué, pour cette admirable synthèse de notre Histoire nationale. M. Bainville appartient à une école qui veut réduire de plus en plus, dans l'étude des faits historiques, la part de l'inexplicable. Méthode hygiénique, s'il en est, pour le lecteur et pour l'homme d'étude, mais désastreuse pour l'industrie laborieuse des pédants à courte vue. Désastreuse aussi pour l'avenir des œuvres de nos grands lyriques et de nos romanciers intempérants, égarés dans la carrière historique.

Cette œuvre, à peu près unique en son genre, est divisée en chapitres qui embrassent des périodes d'une assez longue durée. Le lecteur, déjà muni de connaissances moyennes, pénètre aisément dans le jeu des effets et des causes, sous la conduite d'un guide très savant, point bavard, mais consciencieux et — ce qui ne gâte rien — plein de bonne grâce. On est prévenu, dès l'avant-propos, de l'itinéraire que l'on va suivre, ainsi que de la manière dont se fera le voyage : « Nous nous sommes efforcé de montrer comment les choses s'étaient produites, quelles conséquences en étaient résultées, pourquoi, à tel moment, telle décision avait été prise plutôt que telle autre. Ce qu'on découvre au bout de cette analyse, c'est qu'il n'est pas facile de conduire les peuples, qu'il n'est pas facile non plus de fonder et de conserver un État comme l'État français, et l'on en garde, en définitive, beaucoup d'indulgence pour les gouvernements ». J'ajoute que l'on hésite entre la pitié et le mépris à l'égard de la troupe avide et présomptueuse qui se rue vers le pouvoir. Dès le premier chapitre, M. Jacques Bainville observe que « la France est une œuvre de l'intelligence et de la volonté ». Trop de Français ont pu croire que la France s'est faite toute seule, en étudiant l'histoire qu'on leur a apprise. Trop d'incapables ont intérêt à incriminer le hasard pour qu'on les voie jamais donner leur assentiment à la méthode de M. Bainville. Celui-ci, pourtant, s'est gardé de systématiser ; la part des circonstances imprévues est légitimement faite dans son Histoire : extinction de dynasties, minorité du roi, disettes... C'est la part que font les croyants aux desseins mystérieux de la Providence, les incroyants aux contingences. Au delà, le champ est libre pour les démagogues, les primaires et les charlatans qui savent mouler des phrases sur « la justice immanente », l'évolution, le progrès etc...

Certains passages de ce livre précieux sont un régal. Ils sont écrits dans

cette langue transparente qui a fait de M. Bainville l'un des premiers journalistes de notre époque :

« Jamais le commerce n'avait été plus florissant, la bourgeoisie plus riche. Il y avait beaucoup d'argent dans le pays. Tout considérable qu'il était, le déficit pouvait être comblé avec un meilleur rendement des impôts. Malheureusement les ministres réformateurs se heurtaient aux vieilles résistances, qui n'étaient pas seulement celles des privilégiés, mais celles de tous les contribuables dont le protecteur attitré était le Parlement. La prodigieuse popularité de... tint à ce qu'il eut recours non à l'impôt, mais à l'emprunt. Habile à dorer la pilule, à présenter le budget comme dans son fameux *compte-rendu*, sous le jour le plus favorable mais aussi le plus faux, il n'eut pas de peine, en fardant la vérité, à attirer des capitaux considérables. De là deux conséquences : les porteurs de rente devinrent extrêmement nombreux et une banqueroute frapperait et mécontenterait désormais un très grand nombre de personnes; d'autre part... ayant donné l'illusion qu'on pouvait se passer d'impôts nouveaux, eut la faveur de tous les contribuables, notamment du clergé, à la bourse duquel on avait l'habitude de s'adresser en cas de besoin, mais il rendait par là les Français de toutes les catégories encore plus rebelles à la taxation ».

Et maintenant, rétablissons le nom de Necker que nous avons remplacé dans le texte par des points de suspension. Car il y a des gens malintentionnés qui seraient capables de faire des rapprochements que rien, mais absolument rien (c'est bien votre opinion, je suppose) ne justifie..

La librairie Crès vient de publier une nouvelle édition de l'*Allée des philosophes*, de M. Charles Maurras. La première, à tirage limité, date de l'année dernière. Il est heureux qu'un plus grand nombre de lecteurs aient été mis en possession de ce maître livre. A parts égales, la Politique, la Philosophie et les Lettres y trouvent leur compte. Cette œuvre où voisinent des articles de 1899, de 1902 et de 1914, l'auteur la qualifie de « petit monstre » dans sa dédicace à Jacques Bainville, et il a la bonté de l'expliquer. Le monstre est d'une rare vigueur et d'une agréable élégance. Il fera quinauds ceux qui reprochent à cet écrivain son dogmatisme et qui, sans l'avoir lu, le plus souvent, feignent de regretter les soins qu'il donne à la politique. Cette pensée constructive manquerait son objet si elle se désintéressait de la chose que M. Maurras a magistralement définie « un art de l'action commune ». L'auteur d'*Anthinea* ne pouvait pas ne pas être celui de *Kiel et Tanger*; il ne pouvait pas manquer de mettre en pratique le précepte d'Auguste Comte : « Penser pour agir ». Rien n'empêchera néanmoins ceux qui s'offusquent des démonstrations du théoricien monarchiste, de prendre plaisir aux ardentes méditations que M. Maurras intitule *Songe d'une nuit de printemps* ou *Apologie des soirs d'été* :

« De tout temps un air chaud a favorisé l'exercice de l'intelligence. Ce

Ancienne Maison L. ROSSI

43, rue Gambetta, 43

--- Saint-Etienne ---

A. Penel-Rossi, Succ^r

* * * *

Miroiterie

Encadrement

Terres cuites

Bois doré

Céramiques d'Art

Eclairage de Luxe

Antiquités

Articles Religieux

R. C. St-Etienne 18669

Le Cadeau qui plaira sera
celui que vous achèterez

A LA

BIJOUTERIE

FOUSSARD

VOYEZ SES CHOIX

SES PRIX

SES OCCASIONS

19, Place Dorian, 19

Téléph. 619

SAINT-ETIENNE

R. C. St-Etienne 15412

Entreprise Générale d'Electricité

ADRIEN PEYRARD

Ingénieur-électricien I. E. G., Expert près des Tribunaux

Magasins et Bureaux :

12, Place Villebœuf, 12

Ateliers :

17-19, Rue Chapelon, 17-19

INSTALLATIONS D'USINES — ÉCLAIRAGE
-- FORCE MOTRICE — TÉLÉPHONE --
TABLEAUX DE DISTRIBUTION

Transport de force - Dynamos - Alternateurs - Moteurs
Installation et Fourniture de Postes radio-téléphonique

SEUL DÉPOSITAIRE DE LA

Société Alsacienne de Constructions Mécaniques de Belfort

R. C. Saint-Etienne 12288

Où faut-il s'assurer ?
A une très forte Compagnie

à LA PRÉVOYANCE-ACCIDENTS

Pour tous les risques Loi et Droit commun,
 y compris : glaces, dégâts des eaux, vol, grêle,
 mortalité du bétail, chevaux de course, aviation.

à LA PRÉVOYANCE-INCENDIE

Pour les risques du feu et des explosions.

à LA PRÉVOYANCE-VIE

Pour les risques du décès, les Rentes Viagères,
 (tarifs minima, combinaisons particulières).

MARIUS DELOMIER

AGENT GÉNÉRAL

9, Place Dorian, 9 — SAINT-ETIENNE

Téléphone : 400

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

RÉGIE D'IMMEUBLES

R. C. Seine 56.085-56.086-56.087

Ramel, Tardif & C^{ie}

BANQUIERS

SAINT-ETIENNE

Téléphone } 5.54
 13.33

FIRMINY

Téléphone n° 9

Toutes opérations

DE

**BANQUE - TITRES
 BOURSE & CHANGE**

R. C. Saint-Etienne 9

Téléphone : 5-61 **MAGASINS** Téléphone : 5-61
 DU

CASINO

5, rue Michel-Rondet (anciennement rue des Jardins).

ÉPICERIE FINE

Spécialités : LEFÈVRE-UTILE, PERNOT, GROULT, AMIEUX, GÉO.
 PRODUITS ANGLAIS ET PRODUITS DE RÉGIME

CHAMPAGNES ET LIQUEURS DE MARQUES — VINS VIEUX

LIVRAISON A DOMICILE

Service régulier pour banlieue :

ROND-POINT — PORTAIL-ROUGE — LA PALLE — LE JAUNE
 LA MÉTARRE — SAINT-PRIEST — MONTAUD — VOURLAT
 JOMAYÈRE — DIGONNIÈRE, etc.

R. C. 4234

n'est pas dans une glacière que Descartes s'est enfermé pour écrire de la Méthode, et son appartement était même de ceux que les Hollandais nommaient poêles en les chauffant comme des fours. Les plus anciens systèmes théologiques ont été conçus sous des cieux torrides, Inde, Égypte, Judée; l'Allemagne du Nord s'est bornée à les pasticher en grelottant. Les nobles promenoirs du Lycée et de l'Académie furent des jardins ombragés : on n'aurait point imaginé de s'y réfugier s'il n'avait fait extrêmement chaud à l'entour. Le Portique était un lieu couvert du soleil, preuve assurée que ce bel astre accablait de ses flèches le lieu circonvoisin. Ainsi Zénon... ».

Après quelques pages de cette prose sinieuse sans mollesse, il faut bien que le plus grincheux rende les armes et se soumette. Qu'on lise celles que M. Maurras a dédiées à M. Bainville. Vous y trouverez un parallèle savoureux entre nos deux plus grands écrivains : Anatole France et Jules Lemaitre. M. Bainville avait dit préférer Lemaitre, et j'incline à lui donner raison. Mais M. Charles Maurras se récrie, non sans accorder ce qu'il ne pouvait refuser à son amical contradicteur : « Mais il fallut tenir compte de vos clartés. Vous m'obligiez à prendre garde au don sublime de Lemaitre, celui qui vous avait conquis : la perfection de la nudité de son pur langage, la qualité d'une expression si adhérente à la pensée que la matière interposée s'est évanouie... ». Allez-y voir, et admirez ce modèle de critique intelligente et de fine délectation. Quant aux derniers chapitres, consacrés à Faguet, à Brunetière et à Moréas, quiconque a l'amour de sa langue et le goût des idées se doit de les lire et les relire jusqu'à les savoir sur le bout du doigt...

JEAN TENANT

LOUIS THÉOLIER : *Méditation sur la grandeur de l'Enfance spirituelle* (à l'Art Catholique).

Il n'est personne au monde qui n'ait entendu nommer et prier la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus, religieuse carmélite, morte il y a peu de temps, et que l'Église a mise déjà sur les autels. C'est une figure exquise, d'une pureté et d'une grâce humainement admirables. Mais on ne saurait dire à quel point la connaissance de sa sainteté ravit une âme chrétienne. L'abaissement, l'humilité, l'abandon total et l'amour ont amené cette enfant à vivre en Dieu, selon l'invite inouïe de saint Paul. Et, depuis que son âme a rompu son corps dans un élan de désir, l'humble moniale passe son ciel à faire du bien sur la terre. Le Père Louis Théolier, contemplant cette vie, a fait une méditation bien belle et bien profonde. Il a commenté cette « petite voie » dont Thérèse aimait à parler avec un respect, un enthousiasme, une tendresse même, et un bonheur d'expressions qui enchantent. Plus qu'il ne faut peut-être. Je reprocherais assez à sa méditation d'être trop charmante : à ce point humaine et touchante qu'elle

conduit jusqu'aux larmes. J'imagine que la petite sainte en aurait quelque crainte : on la comprendrait mal si l'on s'arrêtait à regarder son pur visage. Il faut la quitter pour Dieu. User d'elle comme d'un pont, d'une marche. Ce petit livre saint et parfaitement écrit y aidera beaucoup. On le complétera par l'ouvrage que les Pères Dominicains de Saint-Maximin viennent de consacrer à la Bienheureuse Thérèse (1 vol. aux édit. de la Vie Spirituelle, Saint-Maximin, Var : 3 fr.) : c'est une chose admirable.

JACQUES PRÉNAT

LE SPECTACLE A PARIS

COMÉDIE FRANÇAISE : *Jeanne d'Arc* (Fragments) de Charles Péguy.

On pouvait, semble-t-il, représenter quelques parties éminentes de la trilogie de Péguy sans faire offense à Jeanne d'Arc. à Péguy, aux écrivains combattants et mutilés de la guerre, pour les soins et en l'honneur de qui l'affaire était montée.

Hélas, trois fois hélas, il fallut souffrir, pendant cinq heures, un découpage fantaisiste servi ou desservi par une pleïade d'acteurs qui jouaient pour eux, sans aucun souci de coordination et d'unité !

On dit que ce spectacle est « unique ». Je le veux croire avec l'espérance que Jeanne dont l'iconographie a tenté de nous donner, sans y parvenir, tant d'images idéales, ne réparaitra plus sous l'incarnation de M^{me} Paulette Pax. Il n'était pas que son physique pour le lui interdire ; il y a prétention ridicule à vouloir dominer une charge hors de ses forces. *Ne sutor ultra crepidam !* Où Jeanne doit être simple, elle était vulgaire ; ardente, rageuse ; la noble affliction de la sainte se traduisit en gestes coliquards et sa crainte religieuse en la mimique d'une enfant punie qui réclame sa confiture. Peut-on se méprendre à ce point et me mérite-t-on pas le fagot quand on défigure celle dont les traits nous sont le plus chers ?

De fois à autre, un artiste vivant comme Fresnay, intelligent comme Hervé, pittoresque comme Signoret, donnaient du relief à l'action.

Elle est belle pourtant cette prose rythmée de Péguy nourrie de sagesse, mais retrempée sans cesse au verbe populaire, volontairement redondante

mais verveuse, procédant par vagues lourdes comme une marée d'équinoxe mais créées de blanc, qui est la couleur de la Foi.

Et quelle prescience des événements ! Jeanne, le miracle national, évoquée par celui qui devait tomber face à la victoire, un des soirs de la première Marne... Jean le couleuvrier, Didier, l'étudiant-soldat, parlent et agissent comme des poilus de la grand'guerre. Nous les avons connus. Le « jusqu'au bout » de Jeanne est passé, un jour d'angoisse ; par la rude lèvres de Gallieni.

L'âme de Péguy, cette âme de plébéien généreux et sensé, transsude à chaque ligne de l'Épopée. Jeanne, trois ans après avoir entendu ses voix, quitte Domrémy, mais elle est triste d'abandonner les siens ; elle se bat sous Orléans, mais son épée n'est qu'un symbole, elle marche au combat armée de sa bannière, elle pleure l'ennemi mort ; elle reste, un peu raisonneuse à la Péguy, une grande pitié humaine.

Péguy a rendu très sensible l'atmosphère de haine, de jalousie, d'impureté, au milieu de laquelle la vierge restait intacte et menait droitement sa mission. Ses succès gênent les capitaines : elle ne fait pas la guerre selon les règles. Chefs de bande sont impatients de son honnêteté : le pillage est droit de soldat. Gens d'église sont affamés à la perdre : elle ose de Dieu seul détenir son mandat.

Le premier échec sous Paris est exploité sournoisement et basement. Jeanne, au sommet de ces heures tragiques, tend l'oreille à ses voix, hésite, implore, supplie... Mais bientôt c'est la fin ; tous l'isolent du roi et le roi lui-même l'abandonne. Seule, elle va faire tête à l'assaut des inquisiteurs et leur répondre avec une bonne foi et une ingéniosité de l'âme qui font briller ses paroles comme larmes du ciel.

Les Foréziens ne doivent jamais oublier que la seule version française du procès fut conservée au château de la Bastie, dans le manuscrit inestimable qui nous rend encore, sous sa forme naïve et ferme, la parole vive de Jeanne.

GYMNASE : *Si je voulais...* de MM. Paul Géraudy et Robert Spitzer.

Variations légères sur un joli thème, telle est cette comédie courte et pressée où les nuances du sentiment chatoient comme la soie des robes, où l'esprit court sans mots voulus, ce qui est au Boulevard un charme de plus.

Germaine et Philippe forment depuis onze ans un ménage heureux. Ce bonheur pourrait durer toujours, si, un soir, une amie de Germaine ne survenait, toute larmoyante de chagrins et de confidences. C'est une femme divorcée qu'un de ses amis, le second ou le troisième, a quittée le soir même. Germaine la gronde : sur cette pente où va-t-elle en arriver ? « Tu ne peux pas comprendre, dit l'autre ; toi, tu es une femme heureuse, tu aimes ton mari ; il ne vient à personne l'idée de te faire la cour. Moi... je plais. — Eh bien, et moi, dit Germaine ? — Ce n'est pas sûr... » Dan-

gereuse parole ! Il ne faut jamais sur ce terrain provoquer la plus sage. Il y a des risques.

« Pourtant, se dit Germaine, si je voulais... » Elle interroge son mari. Il a sommeil, il ne sait où sa femme veut en venir ; loin de dire le mot qu'elle attend, il l'exaspère par des réponses contraires.

Le lendemain matin, car la pièce est classique en ses trois unités, Germaine revient à la charge avec une artillerie de toilettes. Résultat auprès de son mari ? Nul. Auprès d'un ami de la maison, jeune homme volage, mais qui respecte en elle la femme intacte ? Nul. Il y a un petit espoir : un gamin lui risque une déclaration, mais c'était un pari qu'il avait fait avec un petit cousin de Germaine. Il ne reste donc plus que ce petit cousin ; Germaine l'interroge, l'invective, l'affole jusqu'à se faire embrasser de force au moment où survient son mari.

Philippe parle de quitter la maison, mais devant Germaine, il est lâche, elle est trop belle ; il se méprise, il le lui dit, il avoue qu'il ne peut plus se séparer d'elle, il capitule. Et c'est tout ce qu'il fallait démontrer. Germaine n'en veut pas davantage. Elle a gagné.

Le dialogue du premier acte est d'une justesse parfaite : il y a un peu de convention dans les deux autres, mais au demeurant c'est une jolie pièce bien menée et bien jouée pour le plaisir d'un soir, une gravitation autour d'une psychologie très fine, un de ces crûs légers, d'un bouquet honnête et d'un feu tendre, dont le soleil a doucement étoffé le velours, un « vin de la côte ».

ODÉON : **L'homme et ses fantômes** de M. H. R. Lenormand.

Il n'est pas dans le théâtre contemporain de cas plus émouvant que celui de M. H.-R. Lenormand. Depuis le *Temps est un songe* et *Les Ratés* j'ai suivi, les pas dans les pas, ce curieux homme qui est bien l'homme le plus curieux. J'ai plus d'une fois désapprouvé ses tendances, je me suis assez souvent égaré dans la brume où il m'entraînait, mais n'ayant jamais eu devant moi qu'un homme de bonne foi qui se cherche et qui cherche, l'estime à chaque étape a renforcé la sympathie.

Ajoutons, s'il ne fallait parler que de théâtre, que M. Lenormand en a renouvelé l'inspiration en portant à la rampe des sujets qui se traitent généralement dans la chambre obscure du conscient et du subconscient. Anxieux des grandes lois auxquelles rattacher l'ordre moral, il a fait pour le très discuté Freud ce que François de Curel a fait pour le discuté Darwin. Et encore qu'il emploie cette méthode successive chère à Shakespeare qui émiette l'intérêt et fragmente l'Homme et ses Fantômes en dix-sept tableaux, il ne laisse pas que d'y être bon dramaturge.

L'homme — il n'a pas d'autre nom — est un Don Juan moderne. Il vient de séduire Alberte, une fille de l'Alpe ; il en rit, et rencontre une

vieille qui lui donne rendez-vous au carrefour de la peine. Après Alberte, c'est Laure, une fraîche jeune fille qui tue et brûle son enfant. Après Laure, c'est une hystérique, qu'il rencontre en Afrique, terre de mirages. Après celle-ci, c'est toute la lyre.

Or, l'homme rejette l'une après l'autre chacune de ces femmes. Alberte devient une fille publique acharnée à le poursuivre, Laure, une folle, il n'en a cure. Ce qui l'angoisse, c'est ce dégoût qui chez lui suit de près la conquête ; à mesure qu'il vieillit le problème l'empêche de vivre.

Il espère faire jaillir des paroles incohérentes de Laure une lueur de vérité ; il va la voir dans la cour de l'asile. Laure lui déclare qu'il a une main de femme et le coiffe de bandeaux et de rubans.

Il interroge alors l'interlocuteur obligé des pièces de M. Lenormand, le psychologue Luc de Bronte. Celui-ci lui révèle qu'il est un solitaire, une hésitation de la nature, l'ébauche d'une forme future ou le souvenir d'une forme passée. Chez lui, le corps est mâle, l'âme est femelle, aucune étreinte ne saurait l'assouvir. Mais à partir d'un certain âge l'homme se détache des formes de la matière pour se rapprocher de celles de l'esprit.

Et alors nous voyons l'homme, de plus en plus vieilli et au déclin, demander son secret aux interprètes les plus bas des manifestations extranaturelles, aux spirites. — Il y a là une scène de spiritisme truqué avec compères, comparses, esprits forts et dupés, qui est du meilleur théâtre. — Mais les tables ont parlé aussi à l'homme ; elles lui ont révélé la vengeance d'Alberte pour le mois de mai.

Pendant tout le mois, l'homme quitte sa maison ; le 31 mai, le feu prend mystérieusement au salon, il est rappelé par son domestique affolé, il revient. Il accourt pour voir surgir devant lui tous les fantômes de sa vie : Alberte, Laure, l'hystérique, la vieille qui l'accablent de reproches et de malédictions. Seul lui pardonne le fantôme de sa mère, qu'il n'avait pu aimer plus que les autres femmes, et qui l'endort doucement dans la mort tandis qu'il prononce jusqu'à la fin le mot terrible : savoir.

M. Lenormand a voulu sans doute nous montrer que l'homme devient, à un certain âge, la proie de ses fantômes, c'est à dire de ses actes, et que, sans être un malade, il charrie dans son sang une boue sexuelle qui le peut faire dévier des voies de la nature et l'entraîner aux aberrations des sens. Freud montre ici l'oreille. Rien de plus, car s'il n'y a méprise de ma part, M. Lenormand indique avec discrétion, suggère, ne tranche pas.

Je crois qu'il suit une fausse piste. Il y a longtemps que la théologie catholique a résolu ces graves problèmes. Mais je ne puis oublier que Huysmans suivait une courbe semblable à celle de M. Lenormand au temps où il plongeait aux marmites sanglantes de Gilles de Rais et fréquentait de trop habiles théosophes. Après *A Rebours*, Barbey d'Aurevilly avait dit : c'est le revolver ou la croix. Rappelez-vous cette ultime imploration : « Seigneur, prenez pitié du Chrétien qui doute, de l'incrédule qui voudrait

croire, au forçat de la vie qui s'embarque seul, dans la nuit, sous un firmament que n'éclairent plus les consolants fanaux du vieil espoir ! » Huysmans a choisi. L'auteur de *l'Homme et ses Fantômes* parcourt à la lueur d'une lanterne sourde cette voie ascendante où le suit notre émotion.

Jouée devant la scène ou sous les plis flottants de draperies mystérieuses la pièce est soutenue avec une rare intelligence et une maîtrise imposante par Gémier. Entre le jeune homme, coureur de montagnes et le vieillard affolé de pensées, il faut voir la gradation rythmée, le visage, la voix, le ton, le geste, l'allure altérés à chaque relai, et le dos qui se charge sous le poids du passé comme une montagne sous l'orage.

GUY CHASTEL.

LA LANTERNE MAGIQUE

Notre confrère *Le Mémorial* a très opportunément attiré l'attention de nos compatriotes sur le cinquantième anniversaire de la mort de Jules Janin. *Le critique des Débats* s'est éteint à Passy le 19 juin 1874. « Un grand journaliste, doublé d'un grand lettré », écrit à son sujet M. Clément Janin. C'est juste. Car il serait excessif de dire qu'il fut un grand critique. Il y avait beaucoup de bavardage dans ses feuilletons, et pas toujours du meilleur. Mais tels quels, ils plaisaient à des lecteurs assidus, qui y trouvaient une familiarité et une verve auxquelles on n'était point accoutumé.

C'était un grand journaliste... En ce temps là, d'ailleurs, les journaux étaient faits par des journalistes. MM. Billy et Piot, dans un livre assez insipide et fort incomplet, remarquent que « la plupart des directeurs de journaux ne sont pas des journalistes ». Ce n'est que trop vrai, pour ce que l'on appelle la « grande presse ». La presse de province a plus de respect pour son public. Certains régionaux sont remarquablement composés. L'un des nôtres, celui-là même que nous citions tout à l'heure, *Le Mémorial*, est entre des mains expertes : un journaliste le dirige, et le ton s'en ressent. Nous nous plaisions à en faire notre compliment à ce confrère. Certains « menus propos », en tête de la chronique locale, sont rédigés avec une verve charmante. On mesure la rubrique à la curiosité qui pousse le lecteur à y courir tout d'abord en ouvrant le journal. Substantielles, élégantes, rapides, les notes de *Mémo* méritent l'intérêt qu'elles ont suscité et que, sans aucun doute, elles sauront soutenir.

Que les journaux de Paris viennent donc chez nous prendre de bons exemples. Entre autres, celui qui s'intitule *Journal Littéraire* et qui, froidement, dans la rubrique régionale : Bourgogne, Dauphiné, Franche-Comté, insère quatre paragraphes consacrés à des informations stéphanoises ! Nous y apprenons que M. Duhamel étant venu nous parler du Théâtre contemporain, « ses auditeurs, dans l'ensemble, le suivaient mal », car « on ne joue jamais — ou si peu — de théâtre moderne en province. L'entraînement n'est pas au point ». Je veux bien croire que le correspondant du *Journal Littéraire* se met à part de « l'ensemble » stupide qui ne comprenait goutte à la conférence de M. Duhamel. Mais si ces notes arrivent à son adresse, qu'il nous permette de lui dire que nous avons eu, cette saison, deux représentations du *Vieux-Colombier* et une de *l'Atelier*. Il me répondra que... trois hirondelles ne font pas le printemps, mais croit-il sérieu-

sement que les auditeurs de M. Duhamel n'aillent jamais à Paris et ne soient pas au courant des œuvres théâtrales de ce temps ?

Pourquoi vous plaisez-vous à dire du mal de votre pays aux Parisiens ? Ces derniers sont tout surpris, quand ils viennent nous voir pour la première fois, de ne pas trouver dans nos rues des gens sales et mal vêtus, grossiers et sots. « La ville n'est pas si laide, pensent-ils. . . Quant aux environs, ils sont charmants ». Tenez, j'accompagnais les artistes du Vieux-Colombier dans la promenade qu'ils firent avec nous au Pilat. L'un d'eux me dit : « Eh ! quoi, si près de votre grande ville, vous avez ces bois, ces gorges, ces montagnes, ces vallées et ce panorama ? Mais le nombre est infime des Parisiens, chercheurs de sites pittoresques, qui connaissent vos richesses. Quand on parle de Saint-Étienne, on ajoute négligemment : ville noire, triste, avec ses houillères et ses usines. Ce n'est pas cela du tout. Vous êtes calomniés ». Oui, par les nôtres, hélas ! La manie du dénigrement y est pour beaucoup ; ensuite vient dans une large mesure, l'apathie de ceux auxquels le public se fie pour faire connaître aux étrangers les beaux aspects de notre coin de province.

Elle n'était pas triste, la réunion du « Caveau Stéphanois », au soir du 19 juin. Notre vieille société de poètes et de chanteurs donnait au Grand-Cercle son dîner amical. Cette fois-là, le président Eugène Paret avait à sa droite une jeune fille. Il y avait des ans et des ans que nous n'avions vu de femme s'asseoir à la table du Caveau. C'était Mademoiselle Deblock, une exquisite chanteuse, d'un naturel déconcertant, qui s'est fait applaudir dans la Tosca et dans Manon. Notre Paul Couchoud s'était décidé à nous régaler d'une de ces fantaisies qui nous rendent injustes à son égard : on les lui redemande par la suite, et s'il refuse, nous le traitons de méchant camarade. Ce dont il se fâche très fort. M. Eustache Gardon avait sa voix des dimanches ; M. Boy, ses petits papiers de derrière les fagots ; M. Georges Faure querella Joseph Mounier qui avait récité trop vite une savoureuse traduction d'Horace ; ledit Mounier fit des efforts couronnés de succès pour clamer son inoubliable « Ballade des Gueux » ; Jean Tenant interrompit une controverse avec le docteur Rimaud pour réciter quelques « Stances » ; Montagnon, Dupuy, Giry et Bonnet chantèrent comme des anges, et il était minuit quand on se sépara. . . sous la pluie.

La rue était claire. Les nouvelles lampes faisaient merveille tout le long de notre artère centrale, ainsi qu'au croisement des rues transversales. Une critique, après les compliments que nous n'avons pas ménagés à cette heureuse initiative : dans les quartiers éloignés du centre, où l'on a installé des lampadaires, l'éclairage se fait avant le crépuscule. Aux plus grands jours de la mi-juin, les lampes s'allument à 8 h. 15. C'est trois quarts d'heure trop tôt. L'an prochain, on réalisera une économie en accordant l'horaire à la saison.

FRANÇOIS CHANTEBISE.

“ AU PRINTEMPS ” “ NEW SPORT ”

3 et 3^{bis}, rue Général-Foy — SAINT-ÉTIENNE

Hautes Nouveautés et Lingerie Fine pour Dames Hommes et Enfants

::: ARTICLES ÉLÉGANTS ET DE BON GOUT :::

SPÉCIALITÉ pour ENFANTS, LA VÊTE, etc.

Stéphanois

LA CHAUSSURE QUI VA

G. CAÑELLAS JEUNE RUE GAMBETTA 42 S^TÉTIENNE

Parasolerie Stéphanoise

2, Rues Camille-Célar et Comédie, Place Dorian

MAISON LUC

PARAPLUIES, OMBRELLES, CANNES
PARASOLERIE EN TOUS GENRES

Rayon Spécial de

Tapis ~ Linoleums ~ Toiles cirées

MAISON DE CONFIANCE

CHEZ



PLON

HENRY BORDEAUX
de l'Académie française

LA CHARTREUSE DU REPOSOIR

35^e Mille

Roman en un volume in-16..... 7 fr. 50

MAURICE BARRÈS
de l'Académie française

LES AMITIÉS FRANÇAISES

Un volume in-16..... 7 fr. 50

J. & J. THARAUD

L'AN PROCHAIN A JÉRUSALEM !

Un volume in-16..... 7 fr. 50

GILBERT D'ALEM

MADAME SAMORY

ROMAN SOUDANAIS

Un volume in-16, avec une carte..... 7 fr. 50

RAOUL AUERNHEIMER

LE MARCHAND DE SECRETS

Traduit de l'Allemand par Marcel Dunan

Roman en un volume in-16..... 7 fr. 50

JEAN-LOUIS VAUDOYER

LES DÉLICES DE L'ITALIE

Un volume in-16..... 7 fr. 50

J. BOULENGER & A. THERIVE

LES SOIRÉES DU GRAMMAIRE CLUB

Un volume in-16..... 7 fr. 50

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES



— Dites-moi, mon Cher Compère!
Sur quelle Maison avez-vous fixé votre choix
pour l'achat de nos Dragées?

— Mais, Charmante Commère, cela
va sans dire et je crois que notre Filleul
lui-même se récrierait si je n'avais
pas choisi le

Parrain Prodigue

6, Rue Gérentet. Saint-Etienne.

IMPRIMERIE
PEYRIER,
BOUCHON,
GAMON.
LE PUY.